MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Rapport annuel incluant les états financiers audités au 31/12/24

R.C.S. Luxembourg N B186367

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Table des Matières

Organisation et administration 1

Rapport du Conseil d'Administration 3

Rapport d'audit 6

Etat combiné des actifs nets au 31/12/24 11

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/24 13

Compartiments : 14

- MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales 14
- MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe 22
- MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine 28
- MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe 35
- MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum 42
- MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (précédemment MW Actions USA) 48

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés 55

Autres notes aux états financiers 58

Informations supplémentaires non auditées 67

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus en vigueur accompagné du dernier rapport annuel audité et du Document d'Informations Clés ou du dernier rapport semestriel non audité, si celui-ci est postérieur au dernier rapport annuel.

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Organisation et administration

La Société	**MW ASSET MANAGEMENT** 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg
Conseil d'Administration de la Société	**Monsieur Cyril Deblaye** Président du Conseil d'Administration Président Directeur Général de MW Gestion S.A. 7, Rue Royale 75008 Paris ; France **Monsieur Guillaume Lemaire** (depuis le 16/04/2024) Administrateur 7, Rue Royale 75008 Paris ; France **Monsieur Sergio Montalcini** Administrateur-président d'Atlas Management S.A. 37A, Rue Jacques Dalphin 1227 Carouge ; Suisse **Monsieur Alain Rochedieu** Co responsable des investissements chez Atlas Management S.A. 37A, Rue Jacques Dalphin 1227 Carouge ; Suisse **Monsieur Armin Zinser** Administrateur 7, Rue Royale 75008 Paris ; France
Société de Gestion	**MW GESTION S.A.** 7, Rue Royale 75008 Paris ; France
Conseil d'Administration de la Société de Gestion	**Monsieur Cyril Deblaye** Président du Conseil d'Administration Président Directeur Général de MW Gestion S.A. 7, Rue Royale 75008 Paris ; France **Monsieur Paolo Lombardi** Gérant de portefeuilles de MW Gestion S.A. 7, Rue Royale 75008 Paris ; France **Monsieur Alain Rochedieu** Co responsable des investissements chez Atlas Management S.A. 37A, Rue Jacques Dalphin 1227 Carouge ; Suisse **Monsieur Armin Zinser** Administrateur 7, Rue Royale 75008 Paris
Dirigeants de la Société de gestion	**Monsieur Cyril Deblaye** Président Directeur Général de MW Gestion S.A. 7, Rue Royale 75008 Paris ; France **Monsieur Bernard Delattre** Directeur Général Délégué de MW Gestion S.A. 7, Rue Royale 75008 Paris France **Monsieur Jean-Luc Rosat** Directeur Administratif et Financier de MW Gestion SA 7, Rue Royale75008 Paris France
Banque Dépositaire, Agent Domiciliataire **Agent Administratif, Agent Teneur de Registre et de Transfert**	**CACEIS Bank, Luxembourg Branch** 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg

Organisation et administration

Réviseur d'Entreprises Agréé	**Forvis Mazars** 5, Rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg
Distributeur en France	**MW GESTION S.A.** 7, Rue Royale F-75008 Paris France

Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et évolution des marchés financiers

T1-2024 :
Au cours du premier trimestre 2024, la volatilité des marchés et l'aversion au risque sont restés à des niveaux très bas. Qu'est-ce qui explique cet optimisme ? Depuis le mois d'octobre 2023, les investisseurs font le pari d'un atterrissage en douceur des économies avec la poursuite du mouvement de désinflation. Ils anticipent donc que les banquiers centraux seront en mesure de rabaisser fortement leurs taux directeurs et d'offrir aux marchés un cadre monétaire plus accommodant. Ce scénario « idéal » est notamment soutenu par Jérôme Powell, le patron de la Fed. Les dernières statistiques économiques décrivent certes une activité au ralenti en Europe mais sans dégradation et toujours une croissance robuste aux Etats-Unis. En revanche, concernant un retour rapide de l'inflation à la cible de 2%, cela nous semble plus incertain. Aux Etats-Unis, l'inflation s'inscrit à 3.5% en mars contre 3.2% le mois précédent et 3.1% en janvier avec une inflation « cœur », c'est-à-dire retranchée des éléments les plus volatiles comme l'énergie, qui reste très élevée à 3.8%. En Europe, l'inflation est certes passée sur la même période de 2.8% à 2.4% mais avec une inflation « cœur » toujours élevée (2.9%). Malgré la conviction que le « problème inflation » sera vite résolu, ces chiffres ont néanmoins obligé les marchés à réviser leurs attentes en matière d'assouplissement monétaire. Ainsi, ils attendent désormais 3 baisses de taux (de 25 pbs) de la part de la Fed et de la BCE contre plus de 6 baisses en début d'année. Cela n'a pas entamé la confiance des investisseurs et dans ce contexte porteur, les marchés actions ont pu continuer leur marche en avant avec des progressions à deux chiffres pour les principaux indices sur le trimestre : +10% pour le S&P500 et +13% pour l'Eurostoxx50. Sur les marchés obligataires, on constate une légère tension des taux d'intérêt. Sur le trimestre, le taux à 10 ans américain progresse de 30 pbs à 4.20%. Même constat en Europe avec une hausse identique du 10 ans allemand à 2.30%. Sur le marché de la dette privée, les primes de risque enregistrent une forte détente. Le spread IG en € clôture le trimestre en baisse de 24 pbs à 114 pbs, un niveau bas depuis 2 ans.

T2-2024 :
Après des niveaux très élevés en 2023, la croissance américaine marque le pas en 2024. En témoigne la croissance du 1er trimestre (+1.3% en valeur annualisée) qui marque une nette décélération par rapport aux trimestres précédents (+3.4% au T4 2023 et +4.9% au T3 2023). Au cours du 2ème trimestre, les statistiques publiées aux Etats-Unis confirment les doutes grandissants sur la robustesse de l'économie et si des éléments de fragilité apparaissent, notamment sur le marché immobilier ou sur la confiance des consommateurs, il est néanmoins prématuré d'évoquer un risque imminent de récession. Sur le front de l'inflation, cette inflexion économique ne s'est pas traduite par une baisse de l'inflation qui après avoir légèrement remonté au cours du 1er trimestre, semble se stabiliser entre 3% et 3.5%. Ce niveau est toujours très loin des objectifs de la Fed et n'offre donc pas d'espoirs d'un relâchement rapide de la pression monétaire. Cela a amené les investisseurs à abaisser leurs attentes en matière d'assouplissement monétaire. Les marchés à fin juin, n'attendent désormais plus qu'une ou deux baisses de taux de la Fed pour 2024 contre 3 à la fin du 1er trimestre et – pour rappel – 6 baisses en début d'année. En zone euro, les statistiques continuent de dessiner un cadre économique très incertain. La croissance est atone et beaucoup d'incertitudes également sur la dynamique future. L'inflation y évolue depuis plusieurs mois autour de 2.5%. Ce niveau est désormais relativement proche de la cible de la BCE qui a abaissé ses taux directeurs de 25 pb. Cette décision qui était largement anticipée, n'ouvre néanmoins pas la voie à d'autres baisses de taux imminentes. La prudence « monétaire » reste de mise. En résumé, rien de vraiment nouveau au cours du 2ème trimestre avec toujours de nombreuses incertitudes sur les perspectives économiques mais également quant aux trajectoires monétaires des banques centrales. La surprise est venue de France avec la décision du président Macron de dissoudre l'Assemblée nationale le 9 juin, suite aux mauvais résultats de son parti lors des élections européennes, provoquant des élections législatives qui se tiendront le 30 juin et le 7 juillet. Cette annonce a été reçue négativement par le marché, qui voit dans la potentielle victoire de la coalition menée par le Rassemblement National (parti d'extrême droite) un risque concret pour la stabilité financière du pays et sa relation avec l'Union européenne. L'hypothèse d'une arrivée au pouvoir d'une coalition centrée autour du parti d'extrême gauche, n'est pas plus rassurante pour les marchés. Cette incertitude explique le rebond de la volatilité sur les marchés européens et tout particulièrement sur les valeurs françaises. Ainsi, l'écart de taux entre la France et l'Allemagne a bondi de 0.50% à 0.80% sur les maturités 10 ans.

T3-2024 :
Depuis plusieurs mois et notamment au cours du 3ème trimestre, Les statistiques publiées mettent en évidence une fragilité grandissante des rythmes économiques dans les principales zones. Au niveau mondial les activités industrielles et manufacturiers sont désormais globalement en contraction. Ce sont les secteurs des services qui permettent d'échapper à la récession mais notamment en Europe et en Chine, on constate une inflexion de la consommation des ménages. Début août, la publication de statistiques médiocres sur le marché de l'emploi aux Etats-Unis, a également fait craindre un atterrissage brutal de l'économie américaine. Néanmoins, par la suite, d'autres statistiques économiques plus rassurantes ont permis un retour au calme. Les scenarios macro-économiques dans les principales zones sont donc actuellement très incertains et sources d'inquiétudes. Outre ces inquiétudes économiques, on mentionnera un contexte géopolitique extrêmement tendu au Moyen-Orient et une situation politique et budgétaire française délicate. Face à ces sources de stress, les investisseurs ont néanmoins trouvé deux motifs de satisfaction en fin de trimestre. Dernière des principales banques centrales à entamer son cycle d'assouplissement monétaire, la Réserve Fédérale américaine a procédé le 18 septembre dernier à sa première baisse des taux (0.50%) depuis plus de quatre ans. Ce relâchement monétaire est permis par le net reflux de l'inflation. Par rapport aux niveaux stratosphériques atteints en 2022 (9.2% aux US et 10.6% en zone euro), les derniers chiffres sont effectivement beaucoup rassurants (2.5% aux US et 2.2% en zone euro). Deuxième élément de soutien : fin septembre, le gouvernement et la banque centrale chinoise ont annoncé des mesures très substantielles pour donner un coup de fouet à une croissance très atone. L'ensemble de ces éléments se sont finalement neutralisées. A l'exception d'un bref moment en août, au 3ème trimestre, l'aversion au risque sur les marchés est restée globalement basse. Les marchés actions enregistrent sur la période de faibles progressions (de l'ordre de 2 à 5% pour les principaux indices). Sur les marchés obligataires, le début de ce cycle de baisse des taux directeurs et -surtout – l'anticipation d'une poursuite de celui-ci, expliquent la baisse marquée des taux d'intérêt au 3ème trimestre. Ainsi le taux à 10 ans américain recule de 60 pbs à 3.80%. Même constat pour le 10 ans allemand en baisse de 40 pbs à 2.10%.

T4-2024 :
Au cours du dernier trimestre, l'élément le plus frappant est la profonde divergence qui s'est créée entre l'Europe et les Etats-Unis. En témoigne l'évolution du taux de change entre l'euro et le dollar. Ainsi, depuis fin septembre, la monnaie unique est passée de 1.12 à 1.04 $. Dans les principales zones économiques, les secteurs manufacturiers et industriels sont en contraction. En Europe, la consommation des ménages est en faible croissance et permet tout juste d'éviter une récession. Situation similaire en Chine, où les autorités ont d'ailleurs annoncé des mesures de relances monétaires et budgétaires mais la réelle portée de ces mesures reste encore indécise. En revanche, aux Etats-Unis, la consommation des ménages demeure dynamique et permet à la croissance de se maintenir à un niveau satisfaisant. Au niveau politique, les investisseurs ont été soulagés début novembre par la victoire rapide et sans appel de Donald Trump, candidat supposé comme « pro-business ». Outre le caractère « pro-business » supposé du candidat républicain, les marchés ont été soulagés que cette élection se déroule sans heurts. En revanche, en Europe, beaucoup d'incertitudes politiques notamment en Allemagne et en France, les deux poids lourds de la zone euro. En Allemagne, la coalition actuelle a éclaté, ouvrant la voie à de nouvelles élections en février prochain. Le contexte politique en France n'est pas plus engageant. Face à un parlement

Rapport du Conseil d'Administration

sans majorité, le gouvernement Barnier, nommé en septembre, n'a pas résisté en décembre à une motion de censure. Le gouvernement de son successeur, François Bayrou porte les mêmes fragilités.
Côté banques centrales, le mouvement d'assouplissement monétaire engagé depuis l'été par les principales institutions, s'est poursuivi. Au cours du trimestre, la Fed ainsi que la BCE ont procédé à deux baisses de 25 pbs. Malgré ces relâchements monétaires, les taux directeurs demeurent néanmoins toujours sur des niveaux restrictifs et pourraient y rester. En effet, si l'inflation globale a nettement reculé, l'inflation « cœur », c'est-à-dire retranchée des éléments les plus volatiles comme l'énergie se maintient toujours à des niveaux trop élevés : 3.3% aux Etats-Unis et 2.7% en zone Euro. S'agissant de l'inflation justement, ce sujet est revenu en fin de trimestre, au centre des préoccupations des marchés après les élections américaines. En effet, le programme de Donald Trump est jugé potentiellement inflationniste avec notamment une potentielle flambée des tarifs douaniers. Ces éléments expliquent la nette sous-performance des marchés actions européens par rapport aux marchés américains. Ainsi, sur le trimestre, l'Euro Stoxx 50 recule de 2% quand les indices US progressent d'environ 3%. On constate également au 4ème trimestre, une hausse des taux sur les marchés obligataires, avec, fort logiquement un mouvement plus marqué sur les marchés américains. Ainsi le taux à 10 ans allemand progresse de 30 pbs à 2.40% quand le 10 ans américain lui, monte de 80 pbs à 4.60%.

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Obligations Internationales

Au cours de l'année, le style et la philosophie de gestion du compartiment ont été inchangés. Toujours marqué d'abord par une large diversification du risque émetteur. Ainsi sur l'année, le nombre d'émetteurs en portefeuille a évolué en moyenne autour de 100 émetteurs. La partie obligataire a représenté l'essentiel des investissements (83% en moyenne sur la période). Une très faible part de l'actif a été porté par des investissements en actions (0.3% en moyenne dans un spectre de 0.1% à 0.6% sur l'année). Nous avons pris soin de conserver un volant de liquidités assez conséquent tout au long de la période (27% en moyenne). Enfin, au sein des investissements obligataires, les obligations du secteur privé sont restées très majoritaires. Néanmoins, une poche de 26% en moyenne a été consacrée aux emprunts d'Etats de la zone euro. Outre un risque actions minime, les principaux risques du compartiment sont donc, le risque de duration (impact de l'évolution des taux) et le risque de spread (impact de l'évolution de primes de risque crédit). Concernant le risque de duration, celui-ci, mesuré par la notion de sensibilité aux taux d'intérêt, a évolué entre 3.07 et 3.64 avec une moyenne de 3.41 sur l'année, un niveau proche de celui de l'indice de référence : 3.55. S'agissant de l'exposition au risque crédit, le beta crédit (relativement au marché du crédit IG en euro) est resté relativement stable autour de 29% en 2024. Au final, le fonds, sur l'année 2024, affiche une performance de 2.18% pour part CI et +2.68% pour la part CS, marquant une sous-performance relativement à la performance de son indice de référence qui, lui progresse de 4.95%.

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Actions Europe

L'Europe a nettement sous-performé par rapport aux marchés américains, et cet écart s'est creusé après l'élection américaine en raison des craintes que les droits de douane de Trump ne nuisent à la plupart des partenaires commerciaux. Les taux d'intérêt américains ont fortement augmenté, poussés par des niveaux d'endettement élevés et des craintes liées aux politiques inflationnistes de Trump. L'économie chinoise a eu du mal, avec des rendements atteignant des niveaux historiquement bas. Le sentiment économique dans les principaux pays européens a atteint son plus bas niveau depuis le Covid, et l'incertitude politique s'est accrue, en particulier en France et en Allemagne. La surperformance des États-Unis a été tirée par seulement quelques titres, notamment Nvidia, sans lequel l'indice S&P 500 aurait en fait sous-performé les marchés européens depuis 2022. En Europe, les actions « Value » ont surperformé les actions « Growth » et « Quality », et les secteurs les plus performants ont été les banques, l'assurance et les télécommunications, tandis que la santé, le luxe et la technologie ont été à la traîne. Certaines des plus grandes sociétés de croissance européennes ont nettement sous-performé le marché général, notamment ASML, Kering, LVMH et Novo Nordisk.

La politique de gestion du compartiment est restée inchangée par rapport à l'année précédente. Basée sur une forte préférence pour les entreprises de qualité et de croissance, elle consiste notamment en une approche fondamentale et indépendante de la sélection des entreprises européennes. Les actions a plus grande capitalisation boursière sont surpondérées. Au cours de l'année, le compartiment est resté entièrement investi sur les marchés actions avec un taux d'exposition compris entre 96% et 99%, car nous pensons que le temps passé sur le marché est supérieur au timing du marché. Les expositions sectorielles sont restées relativement stables, et parmi nos plus grandes expositions sectorielles (à fin décembre) figurent les technologies de l'information (32%, contre 35% en décembre 2023), la consommation discrétionnaire (17% contre 20% en décembre 2023) ainsi que l'industrie (17% contre 12% en décembre 2023). Dans ce contexte, quelques évolutions du portefeuille ont neanmoins été opérées au cours de l'année. Parmi les positions vendues, on peut citer par exemple Amplifon, Carl Zeiss Meditec, Sixt, Shurgard et Soitec. De nouvelles positions ont été initiées sur BE Semicondutor, Inditex, Prysmian, SAP et UBC.

Sur l'année, le compartiment a enregistré une performance de +6,9% (Part CI) et 7,9% (Part CSI-P), sous-performant son indice de référence de respectivement 4,1% (Part CI) et 3,1% (Part CSI-P). Le style d'investissement du fonds a été modifié au cours du second semestre 2018 en faveur des sociétés de qualité et de croissance, et depuis fin 2018, le rendement annuel du fonds (classe CI) est bien supérieur à 11%. Nous sommes des investisseurs ascendants et à long terme et nous nous en tiendrons a notre stratégie d'investissement. Nous recherchons des sociétés de qualité ayant fait leurs preuves en matière de croissance régulière des bénéfices et visons à les conserver pendant une longue période afin de bénéficier de la composition des bénéfices

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Patrimoine

Poche « Taux » :
Au cours de l'année, le style et la philosophie de gestion du compartiment ont été similaire à ceux de MW Obligations Internationales. Marqué en premier lieu par une large diversification du risque émetteur. Ainsi sur l'année, le nombre d'émetteurs en portefeuille a évolué en moyenne autour de 55 émetteurs. La partie obligataire a représenté l'essentiel des investissements du compartiments (69% en moyenne sur la période). Au sein des investissements obligataires, les obligations du secteur privé sont restées majoritaires (65% de la poche taux). Néanmoins, une poche de 24% (du portefeuille total) en moyenne a été consacrée aux emprunts d'Etats de la zone euro. Les principaux risques du compartiment sont donc, le risque de duration (impact de l'évolution des taux) et le risque de spread (impact de l'évolution de primes de risque crédit). Concernant le risque de duration, celui-ci, mesuré par la notion de sensibilité aux taux d'intérêt, a évolué entre 1.69 et 2.64 avec une moyenne de 2.44 sur l'année. S'agissant de l'exposition au risque crédit, le beta crédit (relativement au marché IG Euro) est resté relativement stable autour de 25% en 2024.
Poche « Actions » Alors que la philosophie de gestion de la poche actions est restée la même, nous avons, au fil de mois, augmenté la pondération de la poche actions. Ainsi, alors que nous conservions une approche très prudente en Janvier (exposition actions de 16%), celle-ci s'est relouée jusqu'à 20% jusqu'en juin grâce à la bonne sélection. A partir de Juillet, nous avons décidé d'augmenter davantage notre exposition actions. Début août, la publication de statistiques médiocres sur le marché de l'emploi aux Etats-Unis a fait craindre un atterrissage brutal de l'économie

Rapport du Conseil d'Administration

américaine. Cet élément a engendré une forte remontée de l'aversion au risque et une baisse très marquée des indices boursiers (de l'ordre de 8%). Nous avons profité de la volatilité – le Vix (indice de la peur) montant à 40 points- pour remonter notre exposition actions. Le fonds est ainsi passé de 25 à 33% d'actions porté par des rachats à bon compte sur des valeurs telles que Holcim, Roche, ABB, Microsoft et Apple ainsi que la souscription dans notre fonds MW Action Europe qui investit dans des entreprises de qualité et de croissance. Au dernier trimestre, alors que nombreux signes de faiblesse macro-économiques sont apparus, et avec un contexte géopolitique extrêmement tendu au Moyen-Orient, le fonds se comporte bien avec la baisse des taux et les contributions positives valeurs de matériaux et pétrolières. En revanche, les valeurs défensives sous performent. En octobre, dans un nouvel accès de faiblesse des marchés, nous profitons pour augmenter notre exposition actions pour la porter à 35%. Sur l'année, le compartiment a enregistré une performance de +0.6% (Part CI) et +0.6% (Part CG-P).

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Multicaps Europe

L'Europe a nettement sous-performé par rapport aux marchés américains, et cet écart s'est creusé après l'élection américaine en raison des craintes que les tarifs de Trump nuisent à la plupart des partenaires commerciaux. Les taux d'intérêt américains ont fortement augmenté, poussés par des niveaux d'endettement élevés et des craintes concernant les politiques inflationnistes de Trump. L'économie chinoise a eu du mal, avec des rendements atteignant des niveaux historiquement bas. Le sentiment économique dans les principaux pays européens a atteint son plus bas niveau depuis le Covid, et l'incertitude politique a augmenté, notamment en France et en Allemagne. La surperformance américaine a été tirée par seulement quelques actions, notamment Nvidia, sans lesquelles l'indice S&P 500 aurait en fait sous-performé par rapport aux marchés européens depuis 2022. En Europe, l'indice allemand DAX a augmenté de près de 20 %, tandis que l'indice CAC 40 français a terminé l'année plus ou moins inchangé. Dans les deux pays, les petites entreprises ont nettement sous-performé et ont terminé l'année en net recul. Les actions "Value" ont surperformé les actions "Growth" et "Quality", et les secteurs les plus performants ont été les banques, les assurances et les télécommunications, tandis que la santé, le luxe et la technologie ont été à la traîne. Certaines des plus grandes entreprises de croissance européennes ont nettement sous-performé le marché général, parmi elles ASML, Kering, LVMH et Novo Nordisk.
La politique de gestion du compartiment est restée inchangée par rapport à l'année précédente. S'appuyant sur une forte préférence pour les sociétés de qualité et de croissance, elle consiste notamment en une approche fondamentale et indépendante de sélection des valeurs européennes, en se concentrant sur les valeurs micro, petites et moyennes capitalisations. Au cours de l'année, le compartiment est resté entièrement investi sur les marchés actions avec un taux d'exposition de 96-98% en moyenne. Les plus grandes expositions sectorielles à fin décembre concernaient les technologies de l'information (28%), l'industrie (20%) et la consommation discretionnaire (14%). Le fonds est géré avec un horizon d'investissement à long terme. Dans ce contexte, quelques modifications du portefeuille ont néanmoins été apportées au cours de l'année. Parmi les positions vendues, on peut citer par exemple Aixtron, Amadeus Fire, Comer Industries, Dassault Systemes, Datagroup, Nexus, PVA Tepla et Trigano. Des exemples de nouveaux investissements sont Belimo, CTS Eventim, Inficon, Inpost, Maire, Scout 24 et VZ Holding.
A fin 2024, le compartiment enregistre une performance de -1,9% (Part CIP) et -0,9% (Part CSI-P), sous-performant son indice de référence de 10,7% (Part CIP) et 9,7% (Part CSI-P). Cela reflète la forte sous-performance des actions à petite et micro-capitalisation dans le monde entier. Le portefeuille est le résultat d'une sélection de sociétés de qualité qui ont démontré par le passé leur capacité à croître de manière constante et que nous souhaitons conserver sur le long-terme afin de bénéficier de l'effet cumulé de la croissance.

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Optimum

Le fonds MW Optimum a enregistré une performance de +2,90% au cours de l'exercice 2024, mais n'a cependant pas atteint son objectif d'investissement qui était de générer une performance absolue supérieure à l'ESTER. La volatilité annualisée du fonds est restée élevée (+22.71% depuis sa création en 2012). La stratégie du fonds consiste à investir dans des opérations de fusion-acquisition annoncées ou anticipées sur les places de cotation européennes et américaines, ainsi que dans des situations spéciales telles que des fusions-acquisitions, des opérations sur le capital, des cessions d'actifs, des spin-off et des sociétés sous-évaluées. Au cours de l'exercice, le fonds a investi principalement dans des situations spéciales et des sociétés sous évaluées en Europe.La thématique "chinoise" a contribué positivement à la performance globale du portefeuille.
Au cours de l'exercice 2024, le fonds MW Optimum a bénéficié du paiement suite au settlement d'une class action contre la société JA Solar (société chinoise qui était cotée aux Etats-Unis) MW Optimum était co-lead plaintiff dans cette class action. Un settlement de 21M$ a été négocié puis distribué aux anciens actionnaires de JA Solar (dont MW Optimum) en 2024.
Le compartiment MW Optimum a touché 554k$ après déduction des frais d'avocats et de conseil (success fees uniquement)
Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans la gestion du fonds.

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Actions Global

En 2024, le fonds MW Actions Global a traversé une année marquée par des fluctuations économiques et politiques significatives. Le fonds a cherché à surperformer l'indice MSCI World grâce à une gestion active, principalement axée sur les actions américaines. Les marchés ont été influencés par des facteurs tels que l'inflation persistante, les tensions géopolitiques, et les politiques monétaires des banques centrales. Au début de l'année, l'inflation élevée aux États-Unis et en Europe a conduit à des attentes réduites en matière d'assouplissement monétaire. Les marchés ont réagi à ces incertitudes avec des baisses notables, notamment en avril. Cependant, des signes de redressement ont été observés en mai, avec un rebond des marchés actions.
L'été a été marqué par des espoirs d'assouplissement monétaire, bien que les craintes de récession aient persisté. En juillet, les marchés ont enregistré des hausses modérées, soutenues par des anticipations de baisse des taux d'intérêt. En août, malgré des statistiques économiques mitigées, les marchés ont progressé légèrement. En septembre, la Réserve Fédérale a entamé un cycle d'assouplissement monétaire, ce qui a contribué à un rebond des valeurs chinoises. Cependant, les secteurs manufacturiers et industriels ont montré des signes de faiblesse, ajoutant à l'incertitude économique. En octobre, les marchés ont été influencés par les élections américaines, avec une légère correction des actions. Les anticipations d'une victoire de Donald Trump ont pesé sur les actifs européens. En novembre, la victoire de Trump a rassuré les investisseurs, bien que des incertitudes politiques en Europe aient persisté. En décembre, une divergence marquée entre les États-Unis et l'Europe a été observée, avec une surperformance des marchés américains. Cependant, les incertitudes sur les politiques futures de l'administration Trump ont conduit à une légère inversion de cette tendance. Globalement, le fonds a navigué dans un environnement complexe, avec des ajustements stratégiques pour tirer parti des opportunités de marché tout en gérant les risques liés aux incertitudes économiques et politiques.

Fait à Paris, le 28 janvier 2025

Docusign Envelope ID: 391B65CB-B5F3-4999-B570-876A364E8D54

5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg
Luxembourg
Tel +352 27 114 1
forvismazars.com/lu

Aux Actionnaires de
MW ASSET MANAGEMENT

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **MW ASSET MANAGEMENT** (la « Société ») et de ses compartiments, comprenant l'état des actifs nets au 31 décembre 2024 ainsi que l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Opinion pour la Société et ses compartiments excepté pour le compartiment MW OPTIMUM

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société et de ses compartiments au 31 décembre 2024, excepté pour le compartiment MW OPTIMUM, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers du compartiment MW OPTIMUM donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du compartiment MW OPTIMUM au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Docusign Envelope ID: 391B65CB-B5F3-4999-B570-876A364E8D54

Fondement de l'opinion pour la Société et chacun de ses compartiments excepté pour le compartiment MW OPTIMUM

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit excepté pour le compartiment MW OPTIMUM.

Fondement de l'opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM

Le compartiment MW OPTIMUM investit dans le titre SINOVAC BIOTECH LTD (AGP8696W1045). La cotation de ce titre est suspendue depuis le 22 février 2019, et il était valorisé au prix de sa dernière cotation en complément d'une décote de 20 % appliquée sur la valeur de cet investissement par le Conseil d'Administration de la Société, soit USD 4,66 au 31 décembre 2023.

Par résolution circulaire datée du 22 avril 2024, le Conseil d'Administration de la Société a décidé de ramener la valeur de ce titre à USD 0. La valeur de réalisation de l'instrument représente 0 % des actifs nets de MW OPTIMUM au 31 décembre 2024, comparé à 8,11 % des actifs nets de MW OPTIMUM au 31 décembre 2023.

Nous n'avions pas recueilli d'analyse circonstanciée supportant la valeur de réalisation de l'instrument au 31 décembre 2023 et avions émis une opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM.

Au 31 décembre 2024, nous n'avons pas recueilli d'éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer que la valeur de réalisation de l'instrument, et par conséquent sa moins-value latente, sont raisonnables et appropriées, alors que cette valeur a une incidence directe sur la variation des plus ou moins-value latentes comptabilisée dans l'état des opérations et des variations des actifs nets du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Le compartiment MW OPTIMUM investit dans le titre SAN LEON ENERGY PLC (IE00BWVFTP56), représentant 3,80 % des actifs nets du compartiment au 31 décembre 2024.

La cotation de ce titre est suspendue depuis le 3 juillet 2023, et était valorisée au prix de sa dernière cotation, soit GBP 0,165 par action, au 31 décembre 2023.

Par résolution datée du 8 juillet 2024, le Conseil d'Administration du Fonds a décidé d'appliquer une décote de 30 % sur la valeur du titre afin de tenir compte de sa radiation du marché principal du London Stock Exchange au 1 juillet 2024. Le cours ainsi retenu s'élève à GBP 0,1155 GBP par action au 31 décembre 2024.

Le prospectus de la Société prévoit que « les actifs non cotés ou non négociés sur un marché boursier ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évalués sur base de leur valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi ».

N'ayant pas recueilli d'analyse suffisante permettant de déterminer la valeur de réalisation de cet instrument, conformément au prospectus, nous n'avons pas obtenu les éléments probants suffisants et appropriés nous permettant de nous prononcer sur la raisonnabilité de son évaluation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Docusign Envelope ID: 391B65CB-B5F3-4999-B570-876A364E8D54

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 Juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la Société. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard pour la Société et chacun de ses compartiments exceptés pour le compartiment MW OPTIMUM.

Comme décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM » ci-dessus, nous n'avons pas pu obtenir les éléments probants suffisants et appropriés nous permettant de nous prononcer sur la raisonnabilité de l'évaluation des titres SINOVAC BIOTECH LTD (AGP8696W1045) et SAN LEON ENERGY PLC (IE00BWVFTP56) au 31 décembre 2024. Par conséquent, nous n'avons pas pu conclure quant à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations en lien avec ce sujet.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la Société et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la Société est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la Société qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la Société a l'intention de liquider de la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Docusign Envelope ID: 391B65CB-B5F3-4999-B570-876A364E8D54

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la Société, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la Société du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Docusign Envelope ID: 391B65CB-B5F3-4999-B570-876A364E8D54

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 28 avril 2025

Pour Forvis Mazars, Cabinet de Révision Agréé
5, rue Guillaume J. Kroll
L – 1882 Luxembourg

Signed by:
Vanessa RINCKENS
21B771727BFD4AF...

Vanessa RINCKENS
Réviseur d'entreprises agréé

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Etats financiers combinés

Etat combiné des actifs nets au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Actifs		**179.404.982,14**
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		160.542.626,28
Prix de revient		*149.146.229,56*
Avoirs en banque et liquidités	7	16.484.865,13
Dépôt de garantie		335.268,10
Appel de marge		301.000,00
A recevoir sur investissements vendus		612.371,40
A recevoir sur souscriptions		87.713,29
Dividendes à recevoir, nets		4.240,93
Intérêts à recevoir, nets		921.343,99
Frais d'établissement, nets	2.10	38.301,66
Autres actifs		77.251,36
Passifs		**1.514.340,97**
Découvert bancaire		670.427,00
A payer sur investissements achetés		27.064,50
A payer sur rachats		136.869,72
A payer sur swaps		1,11
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	105.329,83
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	301.000,00
Commissions de gestion à payer	3	222.885,35
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire à payer	5	4.789,32
Commissions d'administration à payer		24.669,92
Commissions de performance à payer	4	9,63
Autres passifs		21.294,59
Valeur nette d'inventaire		**177.890.641,17**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Revenus		**3.792.208,70**
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		815.913,52
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.837.189,08
Intérêts bancaires		485.305,30
Rétrocessions de frais de gestion		10.243,08
Autres revenus		643.557,72
Dépenses		**3.986.626,00**
Commissions de gestion	3	2.594.132,81
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire	5	304.155,18
Commissions de distribution		115.136,28
Amortissement des frais d'établissement	2.10	10.261,39
Frais d'audit		75.762,42
Frais légaux		81.653,37
Frais de transaction	2.12	420.196,62
Rémunération administrateurs		121.420,12
Taxe d'abonnement	6	19.863,66
Intérêts payés sur découvert bancaire		11.117,77
Autres dépenses		232.926,38
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**-194.417,30**
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	136.933,28
- contrats de change à terme	2.7	-280.171,63
- contrats futures	2.8	147.781,94
- change	2.5	243.156,43
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		**53.282,72**
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		5.816.360,86
- contrats de change à terme	2.7	-100.002,57
- contrats futures	2.8	-527.200,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**5.242.441,01**
Souscriptions d'actions de capitalisation		27.476.365,59
Rachats d'actions de capitalisation		-29.881.890,72
Augmentation / (diminution) nette des actifs		**2.836.915,88**
Réévaluation de la balance d'ouverture		**219.560,34**
Actifs nets au début de l'exercice		**174.834.164,94**
Actifs nets à la fin de l'exercice		**177.890.641,17**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Actifs		**84.490.538,95**
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		69.158.533,72
Prix de revient		*69.000.221,96*
Avoirs en banque et liquidités	7	13.889.000,94
Dépôt de garantie		322.387,30
Appel de marge		287.000,00
A recevoir sur souscriptions		78.127,19
Intérêts à recevoir, nets		737.242,49
Autres actifs		18.247,31
Passifs		**429.357,48**
Découvert bancaire		22.094,65
A payer sur rachats		30.247,81
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	287.000,00
Commissions de gestion à payer	3	67.863,44
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire à payer	5	2.249,79
Commissions d'administration à payer		3.125,60
Autres passifs		16.776,19
Valeur nette d'inventaire		**84.061.181,47**

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Revenus		**1.755.498,52**
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		2.291,47
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.359.167,78
Intérêts bancaires		394.029,63
Autres revenus		9,64
Dépenses		**1.152.826,25**
Commissions de gestion	3	783.295,55
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire	5	76.338,53
Commissions de distribution		53.886,96
Frais d'audit		36.818,56
Frais légaux		25.180,29
Frais de transaction	2.12	71.780,77
Rémunération administrateurs		56.241,20
Taxe d'abonnement	6	8.314,95
Intérêts payés sur découvert bancaire		919,62
Autres dépenses		40.049,82
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**602.672,27**
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	-165.715,42
- contrats de change à terme	2.7	-50.325,65
- contrats futures	2.8	126.012,08
- change	2.5	57.820,21
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		**570.463,49**
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		1.787.680,42
- contrats futures	2.8	-489.800,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**1.868.343,91**
Souscriptions d'actions de capitalisation		14.257.581,83
Rachats d'actions de capitalisation		-9.390.335,09
Augmentation / (diminution) nette des actifs		**6.735.590,65**
Actifs nets au début de l'exercice		**77.325.590,82**
Actifs nets à la fin de l'exercice		**84.061.181,47**

Statistiques

		31/12/24	31/12/23	31/12/22
Total des actifs nets	**EUR**	**84.061.181,47**	**77.325.590,82**	**68.784.256,49**
Classe CI				
Nombre d'actions		34.303,0600	33.582,6900	35.093,3100
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.592,3100	1.558,4700	1.460,5700
Classe CB				
Nombre d'actions		70.000,0000	70.000,0000	70.000,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	0,0100	0,0100	0,0100
Classe CS				
Nombre d'actions		5.521,0000	4.360,0000	3.777,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.639,9300	1.597,2000	1.489,4500
Classe CG				
Nombre d'actions		205.698,8900	185.780,7900	130.886,3300
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	99,1000	97,0200	90,9300

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe CI	33.582,6900	3.933,1100	3.212,7400	34.303,0600
Classe CB	70.000,0000	0,0000	0,0000	70.000,0000
Classe CS	4.360,0000	1.418,0000	257,0000	5.521,0000
Classe CG	185.780,7900	60.107,4500	40.189,3500	205.698,8900

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			**69.158.533,72**	**82,27**
Actions			**501.431,15**	**0,60**
États-Unis			**73.089,93**	**0,09**
NIKE INC -CL B	USD	1.000	73.089,93	0,09
France			**158.515,00**	**0,19**
AIR LIQUIDE SA	EUR	500	78.460,00	0,09
TOTALENERGIES SE	EUR	1.500	80.055,00	0,10
Pays-Bas			**67.870,00**	**0,08**
ASML HOLDING NV	EUR	100	67.870,00	0,08
Suisse			**201.956,22**	**0,24**
NESTLE SA-REG	CHF	1.000	79.652,80	0,09
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	450	122.303,42	0,15
Obligations			**67.699.740,07**	**80,54**
Allemagne			**4.531.131,50**	**5,39**
ALLIANZ SE 3.099% 06-07-47	EUR	500.000	499.830,00	0,59
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 1.125% 22-06-26	EUR	500.000	489.425,00	0,58
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	700.000	667.215,50	0,79
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESELLS 1.125% 09-10-39	EUR	400.000	360.816,00	0,43
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 4.5% 27-09-28	EUR	500.000	518.315,00	0,62
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.5% 15-02-25	EUR	2.000.000	1.995.530,00	2,37
Australie			**491.080,00**	**0,58**
TELSTRA CORPORATION 1.125% 14-04-26	EUR	500.000	491.080,00	0,58
Belgique			**4.914.652,00**	**5,85**
BELFIUS SANV 3.125% 11-05-26	EUR	300.000	300.267,00	0,36
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.9% 22-06-29	EUR	2.000.000	1.870.000,00	2,22
EUROPEAN UNION 0.0% 04-10-28	EUR	3.000.000	2.744.385,00	3,26
Canada			**502.045,00**	**0,60**
M-B FINANCE CANADA 3 22-27 23/02A	EUR	500.000	502.045,00	0,60
Danemark			**493.647,50**	**0,59**
DANSKE BK 1.5% 02-09-30 EMTN	EUR	500.000	493.647,50	0,59
Espagne			**4.765.210,50**	**5,67**
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 2.5% 18-03-25	EUR	400.000	399.208,00	0,47
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.125% 19-01-27	EUR	300.000	301.368,00	0,36
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	400.000	388.342,00	0,46
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	300.000	293.565,00	0,35
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.95% 30-07-30	EUR	3.000.000	2.900.580,00	3,45
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.201% 21-08-27	EUR	500.000	482.147,50	0,57
États-Unis			**3.470.450,07**	**4,13**
JPM CHASE 1.09% 11-03-27 EMTN	EUR	800.000	783.476,00	0,93
JPM CHASE 3.125% 23-01-25	USD	800.000	771.938,57	0,92
MMS USA 1.25% 13-06-28 EMTN	EUR	500.000	473.987,50	0,56
MOODY S 1.75% 09-03-27	EUR	700.000	691.635,00	0,82
NETFLIX 4.625% 15-05-29	EUR	700.000	749.413,00	0,89
Finlande			**5.212.970,50**	**6,20**
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.875% 15-04-29	EUR	3.000.000	3.056.910,00	3,64
NOKIA OYJ 2.375% 15-05-25 EMTN	EUR	500.000	498.975,00	0,59
NORDEA BKP 0.625% 18-08-31	EUR	500.000	480.385,00	0,57
OP CORPORATE BANK 1.625% 09-06-30	EUR	700.000	693.413,00	0,82
SAMPO 1.625% 21-02-28 EMTN	EUR	500.000	483.287,50	0,57

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
France			**18.117.712,50**	**21,55**
ADP 1.5% 07-04-25	EUR	500.000	497.882,50	0,59
AIR LIQ FIN 1.25% 13-06-28	EUR	500.000	480.882,50	0,57
AXA 3.375% 06-07-47 EMTN	EUR	300.000	301.189,50	0,36
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.125% 12-09-26	EUR	500.000	492.210,00	0,59
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.625% 31-03-27	EUR	400.000	394.820,00	0,47
BNP PAR 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	500.000	491.892,50	0,59
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	300.000	292.662,00	0,35
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	500.000	485.537,50	0,58
CA 2.7% 15-07-25	EUR	700.000	698.400,50	0,83
CNP ASSURANCES 1.25% 27-01-29	EUR	500.000	461.707,50	0,55
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.875% 21-09-28	EUR	1.000.000	967.335,00	1,15
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25% 01-06-26	EUR	700.000	701.148,00	0,83
EDF 5.375% PERP EMTN	EUR	500.000	500.412,50	0,60
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	500.000	499.782,50	0,59
ENGIE 1.375% 28-02-29 EMTN	EUR	500.000	471.355,00	0,56
ESSILORLUXOTTICA 0.5% 05-06-28	EUR	400.000	372.614,00	0,44
FIRMENICH PRODUCTIONS PARTICIPATIONS SAS 1.375% 30-10-26	EUR	500.000	490.325,00	0,58
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 24-09-26	EUR	2.000.000	2.007.780,00	2,39
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.0% 23-01-27	EUR	500.000	527.070,00	0,63
JC DECAUX SE 2.625% 24-04-28	EUR	400.000	396.790,00	0,47
KERING 3.625% 05-09-27 EMTN	EUR	500.000	509.375,00	0,61
LA POSTE 3.125% PERP	EUR	700.000	695.051,00	0,83
LVMH MOET HENNESSY 0.125% 11-02-28	EUR	800.000	741.680,00	0,88
ORANGE SA FL.R 19-XX 15/04A	EUR	700.000	697.214,00	0,83
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	300.000	301.029,00	0,36
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15-01-28	EUR	500.000	484.052,50	0,58
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	700.000	696.752,00	0,83
SG 2.625% 27-02-25 EMTN	EUR	500.000	499.337,50	0,59
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.25% 14-01-27	EUR	700.000	681.009,00	0,81
THALES 1.0% 15-05-28 EMTN	EUR	500.000	468.525,00	0,56
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.5% 14-10-31	EUR	400.000	334.826,00	0,40
VINCI 1.625% 18-01-29 EMTN	EUR	500.000	477.065,00	0,57
Grèce			**2.990.880,00**	**3,56**
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 1.875% 23-07-26	EUR	3.000.000	2.990.880,00	3,56
Italie			**6.573.094,50**	**7,82**
ASS GENERALI 5.5% 27-10-47	EUR	700.000	740.929,00	0,88
CDA SPA ALLOCATION PL DANNI 4.25% 14-12-47	EUR	500.000	509.732,50	0,61
ENEL 3.375% PERP	EUR	700.000	696.899,00	0,83
ENI 2.625% PERP	EUR	500.000	495.465,00	0,59
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	3.000.000	2.955.705,00	3,52
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	700.000	698.036,50	0,83
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.0% 08-09-27	EUR	500.000	476.327,50	0,57
Norvège			**486.867,50**	**0,58**
TELENOR AS 0.75% 31-05-26 EMTN	EUR	500.000	486.867,50	0,58
Pays-Bas			**5.926.271,00**	**7,05**
ABB FINANCE 0.0% 19-01-30 EMTN	EUR	500.000	434.330,00	0,52
ABN AMRO BK 0.6% 15-01-27	EUR	500.000	478.040,00	0,57
ADECCO INTL FINANCIAL 0.125% 21-09-28	EUR	500.000	453.420,00	0,54
AIRBUS SE 2.0% 07-04-28	EUR	500.000	492.255,00	0,59
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV 3.25% 17-01-28	EUR	500.000	513.722,50	0,61
ENEL FINANCE INTL NV 1.5% 21-07-25	EUR	200.000	198.555,00	0,24
HEINEKEN NV 2.875% 04-08-25	EUR	400.000	400.490,00	0,48
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	700.000	699.622,00	0,83
ING GROEP NV 2.5% 15-11-30	EUR	500.000	482.600,00	0,57

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	400.000	410.666,00	0,49
KPN 1.125% 11-09-28	EUR	500.000	470.122,50	0,56
REPSOL INTL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	500.000	500.900,00	0,60
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	400.000	391.548,00	0,47
Portugal			**3.627.676,00**	**4,32**
CAIXA GEN S A 0.375% 21-09-27	EUR	400.000	383.272,00	0,46
NOVO BAN 2.625% 08-05-17 EMTN	EUR	1.400.000	249.564,00	0,30
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	3.000.000	2.994.840,00	3,56
Royaume-Uni			**2.946.892,00**	**3,51**
AVIVA 3.375% 04-12-45 EMTN	EUR	700.000	701.176,00	0,83
BARCLAYS 1.375% 24-01-26 EMTN	EUR	700.000	698.579,00	0,83
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	700.000	697.294,50	0,83
BRITISH TEL 1.125% 12-09-29	EUR	500.000	461.922,50	0,55
OTE 0.875% 24-09-26 EMTN	EUR	400.000	387.920,00	0,46
Suède			**1.913.907,50**	**2,28**
SKANDINAVISKA ENSKIL 0.75 22-27 09/08A	EUR	500.000	473.520,00	0,56
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 1.375% 23-02-29	EUR	500.000	469.197,50	0,56
SWEDBANK AB 0.25% 02-11-26	EUR	500.000	479.477,50	0,57
VATTENFALL AB 3.0% 19-03-77	EUR	500.000	491.712,50	0,58
Suisse			**735.252,00**	**0,87**
UBS GROUP AG 0.25% 24-02-28	EUR	800.000	735.252,00	0,87
Obligations à taux variables			**957.362,50**	**1,14**
États-Unis			**497.827,50**	**0,59**
GOLD SACH GR E6R+0.0% 22-10-25	EUR	500.000	497.827,50	0,59
Norvège			**459.535,00**	**0,55**
DNB BANK ASA FL.R 21-29 23/02A	EUR	500.000	459.535,00	0,55
Total du portefeuille-titres			**69.158.533,72**	**82,27**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Actifs		**53.945.733,12**
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		52.016.872,33
Prix de revient		*38.918.220,85*
Avoirs en banque et liquidités	7	1.902.593,08
A recevoir sur souscriptions		5.385,50
Autres actifs		20.882,21
Passifs		**144.114,74**
A payer sur rachats		46.871,31
Commissions de gestion à payer	3	91.775,13
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire à payer	5	1.452,96
Commissions d'administration à payer		2.644,32
Autres passifs		1.371,02
Valeur nette d'inventaire		**53.801.618,38**

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Revenus		**569.347,76**
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		551.105,21
Intérêts bancaires		18.199,60
Autres revenus		42,95
Dépenses		**1.564.703,36**
Commissions de gestion	3	1.082.118,51
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire	5	74.728,28
Commissions de distribution		35.253,44
Frais d'audit		23.647,10
Frais légaux		18.731,86
Frais de transaction	2.12	263.754,53
Rémunération administrateurs		35.219,12
Taxe d'abonnement	6	5.525,60
Intérêts payés sur découvert bancaire		2,78
Autres dépenses		25.722,14
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**-995.355,60**
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	529.659,16
- change	2.5	139.015,65
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		**-326.680,79**
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		3.755.270,60
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**3.428.589,81**
Souscriptions d'actions de capitalisation		9.628.364,04
Rachats d'actions de capitalisation		-10.345.982,32
Augmentation / (diminution) nette des actifs		**2.710.971,53**
Actifs nets au début de l'exercice		**51.090.646,85**
Actifs nets à la fin de l'exercice		**53.801.618,38**

Statistiques

		31/12/24	31/12/23	31/12/22
Total des actifs nets	**EUR**	**53.801.618,38**	**51.090.646,85**	**45.093.682,50**
Classe CI				
Nombre d'actions		2.654.449,8219	3.074.332,5112	3.021.932,9652
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	8,4087	7,8675	6,6407
Classe CR				
Nombre d'actions		25.000,0000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	10,0052	-	-
Classe CI-P				
Nombre d'actions		645.972,5861	414.902,8000	557.874,1770
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	8,3612	7,7846	6,5385
Classe CB				
Nombre d'actions		750.000,0000	750.000,0000	750.000,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	0,0126	0,0118	0,0100
Classe CG-P				
Nombre d'actions		248.547,0152	260.779,9914	277.657,3961
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	92,6837	86,8897	73,4896
Classe CSI-P				
Nombre d'actions		30.612,8786	11.929,5657	13.710,5657
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	90,9496	84,2809	70,4437

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe CI	3.074.332,5112	210.639,8057	630.522,4950	2.654.449,8219
Classe CR	0,0000	25.000,0000	0,0000	25.000,0000
Classe CI-P	414.902,8000	337.120,8224	106.051,0363	645.972,5861
Classe CB	750.000,0000	0,0000	0,0000	750.000,0000
Classe CG-P	260.779,9914	28.466,4599	40.699,4361	248.547,0152
Classe CSI-P	11.929,5657	22.194,3129	3.511,0000	30.612,8786

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			**52.016.872,33**	**96,68**
Actions			**52.016.872,33**	**96,68**
Allemagne			**7.555.472,60**	**14,04**
BECHTLE AG	EUR	1.767	54.953,70	0,10
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	9.502	2.113.244,80	3,93
GFT TECHNOLOGIES SE	EUR	4.000	88.400,00	0,16
MTU AERO ENGINES AG	EUR	614	197.708,00	0,37
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	3.162	1.540.210,20	2,86
RATIONAL AG	EUR	1.128	929.472,00	1,73
SAP SE	EUR	10.125	2.392.537,50	4,45
SARTORIUS AG	EUR	1.386	238.946,40	0,44
Belgique			**2.891.960,00**	**5,38**
LOTUS BAKERIES	EUR	213	2.296.140,00	4,27
UCB SA	EUR	3.100	595.820,00	1,11
Danemark			**1.060.044,38**	**1,97**
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	12.665	1.060.044,38	1,97
Espagne			**595.680,00**	**1,11**
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	12.000	595.680,00	1,11
États-Unis			**7.909.594,08**	**14,70**
APPLE INC	USD	6.615	1.600.046,65	2,97
MASTERCARD INC - A	USD	2.885	1.467.356,76	2,73
MICROSOFT CORP	USD	5.508	2.242.463,05	4,17
MSCI INC	USD	1.800	1.043.193,28	1,94
NVIDIA CORP	USD	12.000	1.556.534,34	2,89
France			**10.234.510,10**	**19,02**
AIR LIQUIDE SA	EUR	11.000	1.726.120,00	3,21
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	516	312.180,00	0,58
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	3.500	117.250,00	0,22
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	12.500	1.607.500,00	2,99
HERMES INTERNATIONAL	EUR	736	1.708.992,00	3,18
L'OREAL	EUR	2.500	854.625,00	1,59
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2.810	1.785.755,00	3,32
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	8.809	2.122.088,10	3,94
Italie			**7.242.711,20**	**13,46**
FERRARI NV	EUR	7.600	3.134.240,00	5,83
MONCLER SPA	EUR	12.000	611.760,00	1,14
PRYSMIAN SPA	EUR	19.500	1.202.370,00	2,23
REPLY SPA	EUR	9.606	1.473.560,40	2,74
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	25.216	820.780,80	1,53
Pays-Bas			**12.408.492,60**	**23,06**
ADYEN NV	EUR	545	783.165,00	1,46
ARCADIS NV	EUR	16.858	991.250,40	1,84
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	5.574	3.114.751,20	5,79
ASML HOLDING NV	EUR	4.917	3.337.167,90	6,20
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	9.999	1.322.867,70	2,46
WOLTERS KLUWER	EUR	17.826	2.859.290,40	5,31
Suisse			**2.118.407,37**	**3,94**
SIEGFRIED HOLDING AG-REG	CHF	969	1.016.332,65	1,89
SIKA AG-REG	CHF	1.500	344.332,40	0,64
VAT GROUP AG	CHF	2.078	757.742,32	1,41
Total du portefeuille-titres			**52.016.872,33**	**96,68**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Actifs		**26.971.913,50**
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		26.012.129,83
Prix de revient		*25.810.298,01*
Avoirs en banque et liquidités	7	126.518,20
Dépôt de garantie		12.880,80
Appel de marge		14.000,00
A recevoir sur investissements vendus		612.371,40
Intérêts à recevoir, nets		184.101,50
Autres actifs		9.911,77
Passifs		**811.291,02**
Découvert bancaire		624.884,63
A payer sur rachats		39.082,64
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	85.981,66
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	14.000,00
Commissions de gestion à payer	3	34.514,43
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire à payer	5	722,51
Commissions d'administration à payer		11.500,00
Autres passifs		605,15
Valeur nette d'inventaire		**26.160.622,48**

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Revenus		**632.937,04**
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		85.631,55
Intérêts reçus sur obligations, nets		478.021,30
Intérêts bancaires		62.061,61
Rétrocessions de frais de gestion		6.896,03
Autres revenus		326,55
Dépenses		**638.345,03**
Commissions de gestion	3	450.950,46
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire	5	53.915,68
Commissions de distribution		19.174,67
Frais d'audit		11.329,09
Frais légaux		13.950,11
Frais de transaction	2.12	48.165,00
Rémunération administrateurs		21.333,48
Taxe d'abonnement	6	2.820,05
Intérêts payés sur découvert bancaire		4.299,94
Autres dépenses		12.406,55
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**-5.407,99**
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	-500.144,99
- contrats futures	2.8	21.769,86
- change	2.5	12.497,20
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		**-471.285,92**
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		799.264,01
- contrats de change à terme	2.7	-85.981,66
- contrats futures	2.8	-37.400,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**204.596,43**
Souscriptions d'actions de capitalisation		994.304,82
Rachats d'actions de capitalisation		-7.735.104,55
Augmentation / (diminution) nette des actifs		**-6.536.203,30**
Actifs nets au début de l'exercice		**32.696.825,78**
Actifs nets à la fin de l'exercice		**26.160.622,48**

Statistiques

		31/12/24	31/12/23	31/12/22
Total des actifs nets	**EUR**	**26.160.622,48**	**32.696.825,78**	**40.656.058,68**
Classe CI-P				
Nombre d'actions		60.419,0000	82.133,0000	125.927,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	80,0700	79,5800	74,7100
Classe CS-P				
Nombre d'actions		-	710,0000	5.080,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	83,6500	78,1400
Classe CR-P				
Nombre d'actions		-	-	324,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	74,5400
Classe CA-P				
Nombre d'actions		-	-	4.000,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	73,5600
Classe CG-P				
Nombre d'actions		226.234,5600	278.677,9200	347.237,4400
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	94,2100	93,6300	87,9100
Classe CB-P				
Nombre d'actions		1.000.000,0000	1.000.000,0000	1.000.000,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	0,0100	0,0100	0,0100

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe CI-P	82.133,0000	12,0000	21.726,0000	60.419,0000
Classe CS-P	710,0000	0,0000	710,0000	0,0000
Classe CG-P	278.677,9200	10.545,5500	62.988,9100	226.234,5600
Classe CB-P	1.000.000,0000	0,0000	0,0000	1.000.000,0000

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			**23.470.815,03**	**89,72**
Actions			**6.820.185,03**	**26,07**
États-Unis			**2.183.682,39**	**8,35**
ALPHABET INC-CL C	USD	2.670	491.137,64	1,88
APPLE INC	USD	1.899	459.333,12	1,76
FREEPORT-MCMORAN INC	USD	9.500	349.425,29	1,34
MICROSOFT CORP	USD	886	360.715,73	1,38
NEWMONT CORP	USD	11.500	413.435,72	1,58
NIKE INC -CL B	USD	1.500	109.634,89	0,42
France			**1.271.806,56**	**4,86**
AIR LIQUIDE SA	EUR	3.258	511.245,36	1,95
THALES SA	EUR	3.276	454.217,40	1,74
TOTALENERGIES SE	EUR	5.740	306.343,80	1,17
Luxembourg			**361.400,00**	**1,38**
TENARIS SA	EUR	20.000	361.400,00	1,38
Pays-Bas			**318.989,00**	**1,22**
ASML HOLDING NV	EUR	470	318.989,00	1,22
Royaume-Uni			**971.730,81**	**3,71**
ASTRAZENECA PLC	GBP	3.495	442.138,81	1,69
UNILEVER PLC	EUR	9.650	529.592,00	2,02
Suisse			**1.712.576,27**	**6,55**
ABB LTD-REG	CHF	8.280	432.196,83	1,65
HOLCIM LTD	CHF	4.515	419.571,10	1,60
NESTLE SA-REG	CHF	5.740	457.207,05	1,75
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	1.485	403.601,29	1,54
Obligations			**16.650.630,00**	**63,65**
Allemagne			**593.553,00**	**2,27**
ALLIANZ SE 3.099% 06-07-47	EUR	300.000	299.898,00	1,15
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 1.125% 22-06-26	EUR	300.000	293.655,00	1,12
Belgique			**200.178,00**	**0,77**
BELFIUS SANV 3.125% 11-05-26	EUR	200.000	200.178,00	0,77
Canada			**301.227,00**	**1,15**
M-B FINANCE CANADA 3 22-27 23/02A	EUR	300.000	301.227,00	1,15
Danemark			**296.188,50**	**1,13**
DANSKE BK 1.5% 02-09-30 EMTN	EUR	300.000	296.188,50	1,13
Espagne			**3.008.742,00**	**11,50**
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.125% 19-01-27	EUR	200.000	200.912,00	0,77
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	300.000	291.256,50	1,11
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	300.000	293.565,00	1,12
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.95% 30-07-30	EUR	2.000.000	1.933.720,00	7,39
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.201% 21-08-27	EUR	300.000	289.288,50	1,11
États-Unis			**296.415,00**	**1,13**
MOODY S 1.75% 09-03-27	EUR	300.000	296.415,00	1,13
Finlande			**288.231,00**	**1,10**
NORDEA BKP 0.625% 18-08-31	EUR	300.000	288.231,00	1,10
France			**5.378.023,50**	**20,56**
ADP 1.5% 07-04-25	EUR	300.000	298.729,50	1,14
AXA 3.375% 06-07-47 EMTN	EUR	300.000	301.189,50	1,15
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.625% 31-03-27	EUR	300.000	296.115,00	1,13

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
BNP PAR 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	300.000	295.135,50	1,13
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	300.000	292.662,00	1,12
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	300.000	291.322,50	1,11
CA 2.7% 15-07-25	EUR	300.000	299.314,50	1,14
CNP ASSURANCES 1.25% 27-01-29	EUR	300.000	277.024,50	1,06
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.875% 21-09-28	EUR	300.000	290.200,50	1,11
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25% 01-06-26	EUR	200.000	200.328,00	0,77
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	300.000	299.869,50	1,15
ENGIE 1.375% 28-02-29 EMTN	EUR	200.000	188.542,00	0,72
ESSILORLUXOTTICA 0.5% 05-06-28	EUR	200.000	186.307,00	0,71
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.0% 23-01-27	EUR	200.000	210.828,00	0,81
JC DECAUX SE 2.625% 24-04-28	EUR	200.000	198.395,00	0,76
KERING 3.625% 05-09-27 EMTN	EUR	200.000	203.750,00	0,78
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	300.000	298.608,00	1,14
SG 2.625% 27-02-25 EMTN	EUR	300.000	299.602,50	1,15
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.25% 14-01-27	EUR	300.000	291.861,00	1,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.5% 14-10-31	EUR	200.000	167.413,00	0,64
VINCI 1.625% 18-01-29 EMTN	EUR	200.000	190.826,00	0,73
Italie			**2.028.455,50**	**7,75**
ASS GENERALI 5.5% 27-10-47	EUR	300.000	317.541,00	1,21
CDA SPA ALLOCATION PL DANNI 4.25% 14-12-47	EUR	300.000	305.839,50	1,17
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.0% 01-03-25	EUR	1.400.000	1.405.075,00	5,37
Norvège			**292.120,50**	**1,12**
TELENOR AS 0.75% 31-05-26 EMTN	EUR	300.000	292.120,50	1,12
Pays-Bas			**1.232.717,50**	**4,71**
ABB FINANCE 0.0% 19-01-30 EMTN	EUR	300.000	260.598,00	1,00
ADECCO INTL FINANCIAL 0.125% 21-09-28	EUR	300.000	272.052,00	1,04
AIRBUS SE 2.0% 07-04-28	EUR	200.000	196.902,00	0,75
ENEL FINANCE INTL NV 1.5% 21-07-25	EUR	300.000	297.832,50	1,14
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	200.000	205.333,00	0,78
Portugal			**1.285.734,00**	**4,91**
CAIXA GEN S A 0.375% 21-09-27	EUR	300.000	287.454,00	1,10
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	1.000.000	998.280,00	3,82
Royaume-Uni			**793.855,00**	**3,03**
AVIVA 3.375% 04-12-45 EMTN	EUR	300.000	300.504,00	1,15
BARCLAYS 1.375% 24-01-26 EMTN	EUR	300.000	299.391,00	1,14
OTE 0.875% 24-09-26 EMTN	EUR	200.000	193.960,00	0,74
Suède			**379.470,00**	**1,45**
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 1.375% 23-02-29	EUR	200.000	187.679,00	0,72
SWEDBANK AB 0.25% 02-11-26	EUR	200.000	191.791,00	0,73
Suisse			**275.719,50**	**1,05**
UBS GROUP AG 0.25% 24-02-28	EUR	300.000	275.719,50	1,05
Organismes de placement collectif			**2.541.314,80**	**9,71**
Actions/Parts de fonds d'investissements			**2.541.314,80**	**9,71**
Irlande			**547.846,00**	**2,09**
INVESCO BLOOMBERG COMMODITY UCITS ETF	EUR	24.700	547.846,00	2,09
Luxembourg			**1.993.468,80**	**7,62**
MW ACTIONS EUROPE CSI-P	EUR	21.983	1.993.468,80	7,62
Total du portefeuille-titres			**26.012.129,83**	**99,43**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Actifs		**5.019.668,25**
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		4.946.098,57
Prix de revient		*4.039.566,63*
Avoirs en banque et liquidités	7	65.920,70
Autres actifs		7.648,98
Passifs		**33.005,90**
A payer sur rachats		20.667,96
Commissions de gestion à payer	3	9.476,66
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire à payer	5	136,61
Commissions d'administration à payer		2.600,00
Autres passifs		124,67
Valeur nette d'inventaire		**4.986.662,35**

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Revenus		**66.237,84**
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		65.239,06
Intérêts bancaires		996,25
Autres revenus		2,53
Dépenses		**205.652,41**
Commissions de gestion	3	125.764,81
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire	5	39.905,23
Commissions de distribution		4.027,03
Frais d'audit		2.570,89
Frais légaux		7.046,83
Frais de transaction	2.12	14.359,07
Rémunération administrateurs		4.028,47
Taxe d'abonnement	6	561,49
Intérêts payés sur découvert bancaire		1,43
Autres dépenses		7.387,16
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**-139.414,57**
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	-53.235,68
- change	2.5	22.744,54
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		**-169.905,71**
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		110.363,72
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**-59.541,99**
Souscriptions d'actions de capitalisation		331.259,39
Rachats d'actions de capitalisation		-2.002.089,60
Augmentation / (diminution) nette des actifs		**-1.730.372,20**
Actifs nets au début de l'exercice		**6.717.034,55**
Actifs nets à la fin de l'exercice		**4.986.662,35**

Statistiques

		31/12/24	31/12/23	31/12/22
Total des actifs nets	**EUR**	**4.986.662,35**	**6.717.034,55**	**24.738.669,77**
Classe CI-P				
Nombre d'actions		5.382,0465	6.959,2825	109.937,9375
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	111,1100	113,1700	109,0200
Classe CG-P				
Nombre d'actions		65.619,4700	86.888,2900	182.466,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	66,8100	68,1900	65,8000
Classe CSI-P				
Nombre d'actions		65,0000	65,0000	11.226,8200
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	68,9800	69,5600	66,4800

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe CI-P	6.959,2825	0,0000	1.577,2360	5.382,0465
Classe CG-P	86.888,2900	4.842,6600	26.111,4800	65.619,4700
Classe CSI-P	65,0000	0,0000	0,0000	65,0000

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			**4.946.098,57**	**99,19**
Actions			**4.946.098,57**	**99,19**
Allemagne			**1.518.087,95**	**30,44**
ATOSS SOFTWARE SE	EUR	1.934	220.862,80	4,43
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	EUR	1.837	149.991,05	3,01
EINHELL GERMANY AG-VORZUG	EUR	807	50.841,00	1,02
ELMOS SEMICONDUCTOR SE	EUR	1.265	86.020,00	1,73
HANNOVER RUECK SE	EUR	1.208	291.611,20	5,85
NEMETSCHEK SE	EUR	2.394	224.078,40	4,49
RATIONAL AG	EUR	178	146.672,00	2,94
SCOUT24 SE	EUR	2.175	185.092,50	3,71
SFC ENERGY AG-BR	EUR	4.822	82.938,40	1,66
SUSS MICROTEC SE	EUR	1.644	79.980,60	1,60
Belgique			**291.060,00**	**5,84**
LOTUS BAKERIES	EUR	27	291.060,00	5,84
Espagne			**93.417,80**	**1,87**
LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	EUR	1.484	93.417,80	1,87
États-Unis			**50.374,73**	**1,01**
FORTINET INC	USD	552	50.374,73	1,01
Finlande			**102.883,20**	**2,06**
QT GROUP OYJ	EUR	1.531	102.883,20	2,06
France			**729.973,30**	**14,64**
CAPGEMINI SE	EUR	428	67.688,20	1,36
HERMES INTERNATIONAL	EUR	122	283.284,00	5,68
ID LOGISTICS GROUP	EUR	196	74.382,00	1,49
INTERPARFUMS SA	EUR	550	22.440,00	0,45
L'OREAL	EUR	236	80.676,60	1,62
NEXANS SA	EUR	1.635	170.367,00	3,42
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	165	31.135,50	0,62
Italie			**795.815,39**	**15,96**
BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	2.892	304.816,80	6,11
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	421	7.805,34	0,16
INTERCOS SPA	EUR	1.000	13.920,00	0,28
MAIRE SPA	EUR	5.330	44.025,80	0,88
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	1.700	86.020,00	1,73
SOL SPA	EUR	8.023	298.054,45	5,98
TECHNOGYM SPA	EUR	3.940	41.173,00	0,83
Pays-Bas			**381.011,00**	**7,64**
ASML HOLDING NV	EUR	230	156.101,00	3,13
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	1.700	224.910,00	4,51
Pologne			**37.477,70**	**0,75**
INPOST SA	EUR	2.270	37.477,70	0,75
Suède			**234.411,13**	**4,70**
BUFAB AB	SEK	1.491	57.140,99	1,15
FORTNOX AB	SEK	9.470	59.578,98	1,19
LIFCO AB-B SHS	SEK	4.207	117.691,16	2,36
Suisse			**711.586,37**	**14,27**
BELIMO HOLDING AG-REG	CHF	123	78.438,54	1,57
INFICON HOLDING AG-REG	CHF	100	110.203,39	2,21
SWISSQUOTE GROUP HOLDING-REG	CHF	703	260.237,43	5,22
VAT GROUP AG	CHF	502	183.054,21	3,67

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
VZ HOLDING AG	CHF	520	79.652,80	1,60
Total du portefeuille-titres			**4.946.098,57**	**99,19**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Actifs		**3.851.493,18**
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		3.535.468,71
Prix de revient		*6.162.698,90*
Avoirs en banque et liquidités	7	303.137,46
Dividendes à recevoir, nets		93,31
Frais d'établissement, nets	2.10	2.094,03
Autres actifs		10.699,67
Passifs		**61.509,90**
A payer sur investissements achetés		27.064,50
A payer sur swaps		1,11
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	19.348,17
Commissions de gestion à payer	3	12.349,25
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire à payer	5	97,17
Commissions d'administration à payer		2.200,00
Commissions de performance à payer	4	9,63
Autres passifs		440,07
Valeur nette d'inventaire		**3.789.983,28**

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	*Exprimé en EUR*
Revenus		**670.871,91**
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		26.515,26
Intérêts bancaires		3.552,26
Rétrocessions de frais de gestion		3.347,05
Autres revenus		637.457,34
Dépenses		**257.992,84**
Commissions de gestion	3	74.975,38
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire	5	17.141,44
Amortissement des frais d'établissement	2.10	1.171,94
Frais d'audit		1.396,78
Frais légaux		9.888,38
Frais de transaction	2.12	5.639,13
Rémunération administrateurs		1.565,87
Taxe d'abonnement	6	1.796,76
Intérêts payés sur découvert bancaire		3.334,90
Autres dépenses		141.082,26
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**412.879,07**
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	152.668,56
- contrats de change à terme	2.7	-229.845,98
- change	2.5	18.048,75
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		**353.750,40**
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		-233.296,24
- contrats de change à terme	2.7	-14.020,91
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**106.433,25**
Rachats d'actions de capitalisation		-6.948,10
Augmentation / (diminution) nette des actifs		**99.485,15**
Actifs nets au début de l'exercice		**3.690.498,13**
Actifs nets à la fin de l'exercice		**3.789.983,28**

Statistiques

		31/12/24	31/12/23	31/12/22
Total des actifs nets	**EUR**	**3.789.983,28**	**3.690.498,13**	**4.449.285,61**
Classe CR-P				
Nombre d'actions		6.770,1900	6.783,9000	6.836,6700
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	559,8000	544,0100	650,8000

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe CR-P	6.783,9000	0,0000	13,7100	6.770,1900

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			**3.093.766,53**	**81,63**
Actions			**3.093.766,53**	**81,63**
Chine			**433.359,59**	**11,43**
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	2.170	177.720,76	4,69
BAIDU INC - SPON ADR	USD	2.100	171.014,20	4,51
IQIYI INC-ADR	USD	43.588	84.624,63	2,23
Espagne			**167.636,27**	**4,42**
FACEPHI BIOMETRIA SA	EUR	100.381	167.636,27	4,42
États-Unis			**226.298,66**	**5,97**
BROOKDALE SENIOR LIVING INC	USD	26.500	128.750,12	3,40
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	1.200	97.548,54	2,57
France			**501.059,11**	**13,22**
ENERGISME SA	EUR	27.134.719	149.240,95	3,94
MEDIAN TECHNOLOGIES	EUR	30.000	113.250,00	2,99
VALBIOTIS SAS	EUR	33.628	51.114,56	1,35
VALLOUREC SA	EUR	10.850	178.157,00	4,70
WALLIX GROUP	EUR	940	9.296,60	0,25
Îles Caïmans			**1.578.908,13**	**41,66**
AIRNET TECHNOLOGY INC-ADR	USD	8.462	3.882,40	0,10
BAOZUN INC-SPN ADR	USD	93.865	246.607,55	6,51
HELLO GROUP INC -SPN ADR	USD	32.648	243.133,47	6,42
JD.COM INC-ADR	USD	7.030	235.419,78	6,21
JOYY INC-ADR	USD	5.876	237.525,93	6,27
PHOENIX NEW MEDIA LTD -ADR	USD	122.856	281.240,92	7,42
UTSTARCOM HOLDINGS CORP	USD	43.480	121.792,72	3,21
VNET GRP -A- ADR REPR 6SHS	USD	45.716	209.305,36	5,52
Îles Vierges Britanniques			**11.601,53**	**0,31**
TAOPING INC	USD	28.442	11.601,53	0,31
Irlande			**143.896,44**	**3,80**
SAN LEON ENERGY PLC	GBP	1.030.909	143.896,44	3,80
Italie			**31.006,80**	**0,82**
PORTOBELLO SPA	EUR	12.760	31.006,80	0,82
Autres valeurs mobilières			**167.835,41**	**4,43**
Actions			**167.835,41**	**4,43**
Antigua-et-Barbuda			**-**	**0,00**
SINOVAC BIOTECH LTD	USD	70.927	-	0,00
SINOVAC BIOTECH LTD	USD	70.927	-	0,00
Canada			**-**	**0,00**
HANFENG EVERGREEN INC	CAD	332.900	-	0,00
Îles Caïmans			**167.835,41**	**4,43**
GLOBAL CORD BLOOD CORP	USD	115.840	167.835,41	4,43
Organismes de placement collectif			**273.866,77**	**7,23**
Actions/Parts de fonds d'investissements			**273.866,77**	**7,23**
Luxembourg			**273.866,77**	**7,23**
MW ACTIONS GLOBAL USD I ACC	USD	3.028	273.866,77	7,23
Total du portefeuille-titres			**3.535.468,71**	**93,28**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	*Exprimé en USD*
Actifs		**5.306.570,06**
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		5.045.558,49
Prix de revient		*5.399.320,59*
Avoirs en banque et liquidités	7	204.673,37
A recevoir sur souscriptions		4.348,88
Dividendes à recevoir, nets		4.294,03
Frais d'établissement, nets	2.10	37.485,76
Autres actifs		10.209,53
Passifs		**36.299,62**
Découvert bancaire		24.275,42
Commissions de gestion à payer	3	7.150,24
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire à payer	5	134,88
Commissions d'administration à payer		2.691,78
Autres passifs		2.047,30
Valeur nette d'inventaire		**5.270.270,44**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	*Exprimé en USD*
Revenus		**100.750,87**
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		88.136,09
Intérêts bancaires		6.694,20
Autres revenus		5.920,58
Dépenses		**173.004,95**
Commissions de gestion	3	79.747,19
Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire	5	43.613,07
Commissions de distribution		2.892,81
Amortissement des frais d'établissement	2.10	9.410,31
Frais légaux		7.097,91
Frais de transaction	2.12	17.080,50
Rémunération administrateurs		3.139,01
Taxe d'abonnement	6	874,63
Intérêts payés sur découvert bancaire		2.649,44
Autres dépenses		6.500,08
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		**-72.254,08**
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	179.833,32
- change	2.5	-7.215,96
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		**100.363,28**
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		-417.144,78
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		**-316.781,50**
Souscriptions d'actions de capitalisation		2.344.804,91
Rachats d'actions de capitalisation		-415.601,58
Augmentation / (diminution) nette des actifs		**1.612.421,83**
Actifs nets au début de l'exercice		**3.657.848,61**
Actifs nets à la fin de l'exercice		**5.270.270,44**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)

Statistiques

		31/12/24	31/12/23
Total des actifs nets	**USD**	**5.270.270,44**	**3.657.848,61**
Classe EUR-I-P			
Nombre d'actions		18.855,0000	13.537,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	103,6540	102,8585
Classe EUR-SI-P			
Nombre d'actions		6.585,0000	6.585,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,2875	100,3840
Classe USD-I			
Nombre d'actions		4.348,1802	270,0000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	94,2360	100,5988
Classe EUR-I			
Nombre d'actions		11.670,0000	12.310,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,2515	100,3688
Classe EUR-R-P			
Nombre d'actions		8.740,4605	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	103,3677	-

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe EUR-I-P	13.537,0000	6.794,0000	1.476,0000	18.855,0000
Classe EUR-SI-P	6.585,0000	0,0000	0,0000	6.585,0000
Classe USD-I	270,0000	4.078,1802	0,0000	4.348,1802
Classe EUR-I	12.310,0000	0,0000	640,0000	11.670,0000
Classe EUR-R-P	0,0000	10.300,4605	1.560,0000	8.740,4605

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			**5.045.558,49**	**95,74**
Actions			**5.045.558,49**	**95,74**
Allemagne			**82.725,65**	**1,57**
AIXTRON SE	EUR	5.250	82.725,65	1,57
Bermudes			**99.274,56**	**1,88**
VALARIS LTD	USD	2.244	99.274,56	1,88
Canada			**158.565,37**	**3,01**
DUNDEE PRECIOUS METALS INC	CAD	8.275	75.029,44	1,42
K92 MINING	CAD	13.841	83.535,93	1,59
Chine			**195.017,00**	**3,70**
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	2.300	195.017,00	3,70
Danemark			**38.570,49**	**0,73**
ORSTED A/S	DKK	857	38.570,49	0,73
États-Unis			**3.254.772,97**	**61,76**
AES CORP	USD	7.340	94.465,80	1,79
AGCO CORP	USD	596	55.714,08	1,06
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	USD	1.410	134.866,50	2,56
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP	USD	1.151	83.792,80	1,59
BANK OF AMERICA CORP	USD	2.680	117.786,00	2,23
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	3.215	93.749,40	1,78
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	USD	1.580	103.853,40	1,97
BROOKDALE SENIOR LIVING INC	USD	27.523	138.440,69	2,63
CARNIVAL CORP	USD	3.480	86.721,60	1,65
CBRE GROUP INC - A	USD	1.172	153.871,88	2,92
CHART INDUSTRIES INC	USD	580	110.687,20	2,10
CITIGROUP INC	USD	1.720	121.070,80	2,30
CLEVELAND-CLIFFS INC	USD	4.006	37.656,40	0,71
CVS HEALTH CORP	USD	3.254	146.072,06	2,77
DENTSPLY SIRONA INC	USD	3.013	57.186,74	1,09
FIFTH THIRD BANCORP	USD	4.552	192.458,56	3,65
GOODYEAR TIRE & RUBBER CO	USD	2.660	23.940,00	0,45
JOHNSON CONTROLS INTERNATION	USD	1.974	155.807,82	2,96
KOSMOS ENERGY LTD	USD	19.340	66.142,80	1,26
LAS VEGAS SANDS CORP	USD	2.629	135.025,44	2,56
MOSAIC CO/THE	USD	3.348	82.293,84	1,56
NOBLE CORP PLC	USD	2.394	75.171,60	1,43
NOV INC	USD	6.027	87.994,20	1,67
O-I GLASS INC	USD	4.600	49.864,00	0,95
PATTERSON-UTI ENERGY INC	USD	7.935	65.543,10	1,24
PFIZER INC	USD	7.881	209.082,93	3,97
QORVO INC	USD	1.000	69.930,00	1,33
SCHLUMBERGER LTD	USD	4.824	184.952,16	3,51
STANLEY BLACK & DECKER INC	USD	620	49.779,80	0,94
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	4.583	183.274,17	3,48
WHIRLPOOL CORP	USD	765	87.577,20	1,66
Finlande			**71.552,17**	**1,36**
NESTE OYJ	EUR	5.700	71.552,17	1,36
France			**448.246,89**	**8,51**
ALSTOM	EUR	5.594	124.864,05	2,37
FORVIA	EUR	6.760	60.748,09	1,15
JCDECAUX SE	EUR	3.173	49.800,70	0,94
MICHELIN (CGDE)	EUR	1.974	64.989,09	1,23

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
OVH GROUPE SAS	EUR	5.339	48.227,15	0,92
VALLOUREC SA	EUR	5.860	99.617,81	1,89
Îles Caïmans			**15.822,34**	**0,30**
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC	HKD	7.000	15.822,34	0,30
Irlande			**132.406,50**	**2,51**
PERRIGO CO PLC	USD	5.150	132.406,50	2,51
Italie			**104.941,74**	**1,99**
SAIPEM SPA	EUR	40.400	104.941,74	1,99
Japon			**124.781,28**	**2,37**
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	JPY	124.173	124.781,28	2,37
Singapour			**125.801,74**	**2,39**
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	SGD	55.801	125.801,74	2,39
Suisse			**193.079,79**	**3,66**
NOVARTIS AG-REG	CHF	1.260	123.082,29	2,34
TRANSOCEAN LTD	USD	18.666	69.997,50	1,33
Total du portefeuille-titres			**5.045.558,49**	**95,74**

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2024, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	1.183.755,24	USD	1.300.000,00	14/01/25	-71.357,12	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	837.082,77	CHF	800.000,00	14/01/25	-14.624,54	CACEIS Bank, Lux. Branch
					-85.981,66	

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	2.738.683,91	USD	2.880.000,00	27/06/25	-18.530,10	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	148.708,61	GBP	125.000,00	27/06/25	-818,07	CACEIS Bank, Lux. Branch
					-19.348,17	

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

Au 31 décembre 2024, les contrats futures ouverts sont les suivants :

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
250,00	EURO BOBL FUTURE 03/25	EUR	25.421.250,00	-287.000,00	CACEIS Bank, Paris
				-287.000,00	

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
10,00	EURO BOBL FUTURE 03/25	EUR	1.016.850,00	-14.000,00	CACEIS Bank, Paris
				-14.000,00	

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Autres notes aux états financiers

Autres notes aux états financiers

1 - Généralités

MW ASSET MANAGEMENT (la « Société ») est une société anonyme constituée le 23 avril 2014 conformément à la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales. La Société a le statut de Société d'Investissement à Capital Variable (« SICAV ») conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise modifiée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placements collectifs (la « Loi de 2010 »).

La Société a été constituée pour une durée illimitée et est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le matricule B186367. Les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 29 avril 2014.

La Société a désigné MW GESTION S.A. en qualité de société de gestion (la « Société de Gestion ») en conformité avec les dispositions de la Loi de 2010. La Société de Gestion est une société anonyme dont le siège social est situé au 7, rue Royale, F-75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 388 455 321.

Au 31 décembre 2024, six compartiments (les « compartiments ») sont actifs :

Compartiments	Devise des compartiments	Classes d'actions	Devise des classes d'actions
MW Obligations Internationales	EUR	CI, CR*, CB, CS, CG	EUR
MW Actions Europe	EUR	CI, CR, CI-P, CR-P*, CB, CG-P, CSI-P	EUR
MW Patrimoine	EUR	CI-P, CS-P, CR-P*, CA-P*, CG-P, CB-P CUSD-P*	EUR USD
MW Multi-Caps Europe	EUR	CI-P, CR-P*, CB*, CG-P, CSI-P	EUR
MW Optimum	EUR	CI-P*, CR-P USD-P*	EUR USD
MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)	USD	USD-I-P*, EUR-I-P, USD-SI-P*, EUR-SI-P, EUR-G-P*, USD-I, EUR-I, EUR-R-P, EUR-R*	EUR USD

classes d'actions aux investisseurs institutionnels	CI, CI-P, CS, CS-P, CSI-P, CG, CG-P, CUSD-P*, USD-P*, USD-I-P* EUR-I-P, USD-SI-P, EUR-SI-P*, EUR-G-P*, USD-I, EUR-I
classes d'actions destinées aux investisseurs particuliers	CR, CR-P, CA-P*, EUR-R-P, EUR-R*
classes d'actions destinées aux investisseurs spécifiquement acceptés par le Conseil d'Administration de la Société	CB, CB-P

* Classes d'actions non actives durant l'année.

2 - Principales méthodes comptables

2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés en accord avec la réglementation et les principes comptables généralement admis au Luxembourg concernant les fonds d'investissement, qui incluent notamment les règles d'évaluation suivantes. Les chiffres présentés dans les tableaux des états financiers peuvent, dans certains cas, montrer des différences non significatives en raison de l'utilisation d'arrondis. Les états financiers de la Société sont établis selon le principe de continuité d'exploitation.

2.2 - Détermination de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire par action pour chaque classe d'actions est déterminée en divisant les actifs nets concernés par cette classe d'actions par le nombre total d'actions de la même classe d'actions en circulation au moment de l'évaluation.

2.3 - Evaluation des actifs

L'évaluation des actifs admis à une cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, est basée sur le cours le plus représentatif des marchés et/ou des opérations passées sur ces marchés par

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.3 - Evaluation des actifs

les gestionnaires ou d'autres acteurs du marché. Il pourra s'agir du dernier cours connu ou du cours à toute autre heure des marchés jugée plus représentative par le Conseil d'Administration de la Société tenant compte des critères de liquidité et des opérations passées sur les marchés concernés.

Si les actifs ne sont pas admis à une cote officielle d'une bourse de valeurs, ni négociés sur un marché réglementé et si le Conseil d'Administration de la Société estime que le cours de marché n'est pas représentatif de la valeur d'un actif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration de la Société estimera avec prudence et bonne foi.

Les parts et actions d'Organismes de Placement Collectif ("OPC") de type ouvert ou OPC en valeurs mobilières sont évaluées sur base des dernières valeurs nettes d'inventaire connues, celles d'OPC de type fermé sont évaluées sur base de leur dernière valeur de marché ou, si le prix déterminé n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces actifs, le prix est déterminé par le Conseil d'Administration de la Société avec prudence et bonne foi.

Les instruments du marchés monétaires sont évalués à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus ou sur base d'un amortissement linéaire.

2.4 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfices ou pertes net(tes)s réalisé(es)s sur ventes de titres sont calculés sur base du coût moyen pondérés et sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

2.5 - Conversion des devises étrangères

Les états financiers consolidés de la Société sont exprimés en EUR et sont calculés en sommant les actifs nets de chaque compartiment à la date de clôture.

La valeur des titres ainsi que les autres actifs et passifs exprimés dans d'autres devises que l'EUR sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Le coût d'acquisition des titres en portefeuille et les transactions, exprimés dans d'autres devises que l'EUR, sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la date d'acquisition ou de transaction, respectivement.

Les bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur change sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

Au cours de l'année, les cours de change suivants sont appliqués :

1 EUR	=	1,67315	AUD	1 EUR	=	1,48895	CAD	1 EUR	=	0,94008	CHF
1 EUR	=	7,4577	DKK	1 EUR	=	0,82747	GBP	1 EUR	=	8,043	HKD
1 EUR	=	162,78	JPY	1 EUR	=	11,7853	NOK	1 EUR	=	11,4602	SEK
1 EUR	=	1,4144	SGD	1 EUR	=	1,0353	USD				

2.6 - Etats financiers combinés

Les états financiers combinés du Fonds sont exprimés en EUR et sont égaux à la somme des postes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment.
Un compartiment peut souscrire, acquérir et/ou détenir des parts à émettre ou émises par un ou plusieurs compartiment du Fonds.
Au 31 décembre 2024, le total des investissements croisés au sein des investissements des compartiments s'élève à EUR 2.267.335,57.
La valeur nette d'inventaire consolidée totale à la fin de l'exercice sans investissements croisés s'élève à EUR 175.623.305,60.
Au 31 décembre 2024, l'investissement croisé dans le Fonds est structuré de la manière suivante:

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine	Mw Actions Europe Csi-P	1.993.468,80
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum	Mw Actions Global USD I Acc	273.866,77
		2.267.335,57

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.7 - Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme non échus sont évalués à la date de clôture sur base du taux de change applicable à la durée résiduelle du contrat. La plus ou moins-value non réalisée est enregistrée dans l'état du patrimoine et les bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.
Pour plus de détails sur les contrats de change à terme se référer à la partie "Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés".

2.8 - Evaluation des contrats futures

Les contrats "futures" non échus sont évalués à leur dernier cours connu à la date de clôture. La plus ou moins-value non réalisée est enregistrée dans l'état du patrimoine et les bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.
Pour plus de détails sur les contrats "futures" référer à la partie "Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés".

2.9 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont enregistrés comme revenus à la date d'exécution du dividende.
Les intérêts courus produits par les titres sont provisionnés à chaque date de calcul de la valeur nette d'inventaire.

2.10 - Frais de constitution

Les frais de constitution sont amortis sur une période de cinq ans à partir de la constitution de la Société et sont supportés par tous les compartiments existants à la constitution de la Société ou constitués ultérieurement.

2.11 - Allocation des frais

Les frais fixes sont répartis dans chaque compartiment ou classe d'actions à proportion des actifs du compartiment ou de la classe d'actions et les frais spécifiques de chaque compartiment ou classe d'actions sont prélevés dans le compartiment ou la classe d'actions qui les a engendrés.

2.12 - Frais de transaction

La Société de Gestion perçoit lors de chaque transaction effectuée pour le compte des compartiments MW Obligations Internationales et MW Actions Europe une commission de transaction (à l'achat ou à la vente) prélevée sur les avoirs du compartiment de 0,12% toutes taxes comprises maximum sur les obligations concernant le compartiment MW Obligations Internationales et 0,598% toutes taxes comprises maximum pour les actions concernant le compartiment MW Actions Europe et EUR 17,94 toutes taxes comprises maximum par lot de contrats "futures" pour les deux compartiments. Le montant de chaque commission de transaction pris cumulativement avec celui des frais de courtage ne peut être supérieur à 1,00% du montant brut de la transaction en question.

Au titre de l'année se terminant le 31 décembre 2024, la Société de Gestion a perçu des commissions de transaction d'un montant de EUR 208 186,64 pour les compartiments MW Obligations Internationales et MW Actions Europe. Ces commissions de transaction perçues par la Société de Gestion sont reprises, dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, dans le poste "frais de transaction".

Autres notes aux états financiers

3 - Commission de gestion

En rémunération de ses services, la Société de Gestion perçoit, pour chaque compartiment, une commission de gestion à la fin de chaque mois aux taux annuels maxima décrits dans le tableau ci-après. Cette commission est calculée par la valeur de l'actif net moyen de chaque classe d'actions.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Compartiments	Classes d'actions disponibles	Commissions de gestion
MW Obligations Internationales	CI, CR et CG	Max 1,00%
	CB	Max 1,00%
	CS	Max 0,50%
MW Actions Europe	CG-P	Max 2,20%
	CI, CR et CB	Max 2,00%
	CI-P et CR-P	Max 1,50%
	CSI-P	Max 1,00%
MW Patrimoine	CB-P, CI-P, CR-P et CG-P	Max 1,50%
	CS-P et CUSD-P	Max 1,00%
	CA-P	Max 2,00%
MW Multi-Caps Europe	CI-P, CR-P et CB-P	Max 2.00%
	CSI-P	Max 1,00%
	CG-P	Max 2,20%
MW Optimum	CI-P, CR-P et USD-P	Max 2,00%
MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)	EUR-I-P	Max 2,00%
	EUR-SI-P	Max 1,00%
	USD-I	Max 2,00%
	EUR-I	Max 2,00%
	EUR-R-P	Max 1,50%

4 - Commission de performance

La Société de Gestion perçoit une commission de performance à charge des compartiments MW Actions Europe plus précisément des classes d'actions CI-P, CG-P et CSI-P sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment MW Patrimoine, sur les classes d'actions CI-P, CG-P et CSI-P du compartiment MW Multi-Caps Europe, sur la classe d'actions CI-P du compartiment MW Optimum et sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment MW Actions Global (précédemment MW Actions USA).

La commission de performance est payable annuellement à la fin de chaque période de performance (du 1er janvier au 31 décembre). Elle est calculée en comparant la performance de la valeur nette d'inventaire par action de la classe d'actions concernée et la performance de l'indice de référence sur la période.

La commission de performance s'élève 20,00% de la surperformance par rapport à l'Euro Stoxx 50 net Return pour le compartiment MW Actions Europe pour les shares class CI-P, CR-P et CG-P et 10% de la surperformance au-delà de l'Euro Stoxx 50 Net Return pour la share class CSI-P, 10,00% de la surperformance par rapport à Euro Short Term Rate +100 points de base pour le compartiment MW Patrimoine (depuis novembre 2019) et anciennement par rapport à l'OAT 10 ans + 200 bps, à 20,00% de la surperformance par rapport à Dj Stoxx 600 NR pour le compartiment MW Multi-Caps Europe pour les shares class CI-P, CR-P et CG-P et 10 % de la surperformance par rapport à l'Euro Stoxx 600 Net Return pour la share class CSI-P, 15% de la surperformance par rapport à Euro Short Term Rate pour le compartiment MW Optimum, et 20% de la surperformance par rapport à MSCI World (USD) pour le compartiment MW Actions Global (précédemment MW Actions USA).

Au 31 décembre 2024, aucune commission de performance n'a été payée.

Autres notes aux états financiers

5 - Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire

CACEIS Bank Luxembourg Branch perçoit, en tant que banque dépositaire, une commission annuelle de 0,05% maximum.
Pour ses activités d'agent administratif les commission annuelles suivantes :

- 0,05% maximum pour le compartiment MW Obligations Internationales
- 0,04% pour le compartiment MW Patrimoine
- 0,05% maximum pour le compartiment MW Actions Europe ainsi que compartiment MW Multi-Caps Europe, le compartiment MW Optimum et le compartiment MW Actions Global (précédemment MW Actions USA)

Avec un minimum de EUR 1.000,00 par mois pour le compartiment MW Optimum, un minimum de EUR 1.500,00 par mois pour le compartiment MW Patrimoine et un minimum de EUR 2.000,00 par mois pour le compartiment MW Obligations Internationales, le compartiment MW Actions Europe, le compartiment MW Multi-Caps Europe et le compartiment MW Actions Global (précédemment MW Actions USA).

Ces deux commissions sont calculées sur base de la moyenne mensuelle des actifs nets de chaque compartiment et sont payables mensuellement.

6 - Taxe d'abonnement

En vertu de la législation luxembourgeoise actuellement en vigueur, la Société n'est assujettie à aucun impôt luxembourgeois sur le revenu et sur la plus-value réalisée ou non réalisée.
Néanmoins, la Société est soumise à une taxe d'abonnement payable trimestriellement correspondant à 0,05% par an des actifs nets de chaque compartiment de la Société à l'exception des classes d'actions CI, CI-P, CSI-P, CG-P , CS, CG, CUSD–P, CS-P, CI-P , USD-P, USD-I-P, EUR-I-P, USD-SI-P, EUR-SI-P, EUR-G-P, USD-I et EUR-I qui bénéficient d'un taux annuel réduit de taxe d'abonnement de 0,01% conformément aux dispositions de la loi du 17 décembre 2010.
Les actifs nets investis en OPC ou OPCVM déjà soumis à la taxe d'abonnement prévue par l'article 175 (a) de la loi du 17 décembre 2010 sont exonérés de la taxe d'abonnement.

7 - Avoirs en banque et liquidités

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance et des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance, mais non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces actifs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant le montant que la Société estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces actifs.

8 - Valorisation des titres en l'absence d'évaluations fiables et régulières

En l'absence de prix de marché, les prix de valorisation utilisés pour les titres suivants sont ceux déterminés par le Conseil d'Administration avec prudence et bonne foi comme étant représentatifs de leurs valeurs probables de réalisation au 31 décembre 2024 :

Compartiment	Code ISIN	Dénomination	Prix utilisé au 31/12/2024	% NAV au 31/12/2024	Source de prix
MW OPTIMUM	CA4103471088	HANFENG EVERGREEN INC	0.00	0%	Bloomberg
	USP869900287	SINOVAC BIOTECH LTD	0.00	0%	Board
	AGP8696W1045	SINOVAC BIOTECH LTD	0.00	0%	Board
	IE00BWVFTP56	SAN LEON ENERGY	0.1155£	3.80%	Board
MW OBLIGATIONS INTERNATIONALES	PTBEQKOM0019	BANCO ESPIRITO SANTO	17.826 €	0.30%	Board

Explication concernant l'évaluation du titre HANFENG EVERGREEN INC (CA4103471088) au 31 décembre 2024

Contexte
La valeur a été délistée du TSX Canada (Toronto Stock Exchange) le 9 juin 2014. Rien ne permet d'en prédire l'issue, en termes de compensation (taux de recouvrement). La liquidation s'achève et le juge a ordonné la distribution des fonds. Les montants et la répartition des fonds ne sont pas connus au 31 décembre 2024.
Conclusion
Le cours est à 0 dans le compartiment MW OPTIMUM donc pas d'impact de NAV. Ce titre restera à 0, car la détention est nécessaire pour récupérer des éventuelles indemnités des class actions en cours. Aucune intervention n'est effectuée sur ce titre.

Explication concernant l'évaluation du titre SINOVAC (AGP8696W1045) au 31 décembre 2024

Contexte
Sinovac Biotech est une société chinoise présente dans le secteur de la santé (production de vaccins). Cette société est cotée sur le NASDAQ aux Etats-Unis. Le portefeuille de vaccins de la société est constitué entres autres de vaccins contre l'hépatite A et B, la grippe, la varicelle, les oreillons, la maladie pieds-mains-bouches des enfants, et la COVID-19. En outre, la société est en phase de développement sur un nouveau vaccin grippal, et un vaccin contre la poliomyélite.

Autres notes aux états financiers

8 - Valorisation des titres en l'absence d'évaluations fiables et régulières

Les différentes procédures judicaires concernant la société Sinovac (à Antigua et aux Etats-Unis) empêchant la recotation de l'action continuent à avancer. Sans cotation depuis 5 années (depuis le 22 février 2019), le cours retenu est à zéro au 31 décembre 2024. La résolution circulaire signée du Conseil d'administration le 22 avril 2024 formalise cette décision.
Conclusion :
Comme décidé par la Résolution circulaire du 22 avril 2024, le cours retenu est à 0$ au 31 décembre 2024.

Explication concernant l'évaluation du titre SINOVAC (USP869900287) au 31 décembre 2024

Contexte
Ces titres ne cotent pas compte tenu de la suspension de cotation du titre de référence (Isin AGP8696W1045).
Le Conseil d'Administration a donc décidé de maintenir le cours de ce titre à 0€ par souci de prudence et pour l'intérêt des porteurs de parts du fonds et ce jusqu'à recotation du titre de référence.
Conclusion
Le cours de ce titre est maintenu à 0€ au 31 décembre 2024.

Explication concernant l'évaluation du titre SAN LEON ENERGY (IE00BWVFTP56) au 31 décembre 2024

Contexte
Suspension de la cotation sur l'AIM (Alternative Investment Market) au 3 juillet 2023 suite à l'annonce du 14 juin 2023 concernant les comptes audités de la société pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 (les « Comptes 2022 »). Le 1er juillet 2024, le Main Market du London Stock Exchange annonce la radiation de SAN LEON ENERGY de la bourse (suite au dépassement de délai règlementaire).
Le Conseil d'administration en date du 08 juillet 2024 a entériné par une résolution circulaire l'application d'une décote de 30% sur la valorisation du titre, du fait de sa suspension de cotation depuis plus d'un an.
La résolution circulaire du 08 juillet 2024 prend acte de la radiation du titre au 1er juillet 2024.
Conclusion
Comme décidé par la résolution circulaire du 08 juillet 2024 le cours retenu est à 0.1155£ au 31 décembre 2024.

Explication concernant l'évaluation du titre BANCO ESPIRITO SANTO (PTBEQKOM0019) au 31 décembre 2024

Contexte
Banco Espirito Santo est en défaut depuis fin 2015 suite à « une expropriation » de l'Etat portugais. Des recours juridiques sont en cours. Et rien ne permet d'en prédire l'issue, ni en terme de compensation (taux de recouvrement), ni en terme de délais.
Conclusion
La situation sur BANCO ESPIRITO SANTO n'a pas évolué au cours de l'exercice 2024.
Il y a des indications de Bid/Offer sur Bloomberg mais elles émanent de broker peu connus et donc pas fiables. Aujourd'hui le Bid/offer sur ce titre est proche de 18/22 pour un contributeur et 25.2/30 pour le second. Il s'agit de *price for valuation* et non de *price for trade*. La société ne s'appuie pas sur ces données indicatives (compte tenu de l'absence de volume) et préfère tenir une position prudente.
La conservation d'une valorisation à 17.826€ est retenue au 31 décembre 2024. Dernier cours connu datant du 8 décembre 2020.

9 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Les détails concernant les mouvements de titres en portefeuille pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 peuvent être obtenus, sans frais, auprès du siège de la Société et de la Société de Gestion.

10 - Événements significatifs au cours de l'exercice

Préambule :

Altimeo Asset Management est la société de gestion du FCP Altimeo Optimum avant le 21 octobre 2021, date de fusion du fonds dans MW Optimum, compartiment de la SICAV MW ASSET MANAGEMENT.
Pomerantz est le Cabinet d'avocat représentant la Société dans la défense de ses intérêts.
Les Cabinets de conseil Altimeo Participations et CPC Participations, sont conseils du compartiment MW OPTIMUM dans l'analyse des litiges et des décisions à prendre pour la Société, à compter du 21 octobre 2021.

Résumé des réclamations

Décembre 2018 : Pomerantz a effectué des recherches dans le portefeuille du compartiment MW OPTIMUM découvrant une exposition pertinente à une poursuite récemment intentée contre JA Solar Holdings Co. Ltd. (« JA Solar »). Les allégations concernent une fusion (la « fusion ») que JA Solar avait annoncée aux actionnaires et qui, selon JA Solar, aurait lieu avant que la société ne devienne privée. Cependant, JA Solar n'a pas divulgué que, contrairement aux déclarations figurant dans la procuration, elle avait déjà prévu – avant la clôture de l'accord de fusion et le retrait de la cote du NASDAQ – de réinscrire ses actions en Chine. Cette « cotation déguisée » permettrait à JA Solar de revenir sur le marché boursier

Autres notes aux états financiers

10 - Événements significatifs au cours de l'exercice

en se réinscrivant à la Bourse de Shenzhen à un multiple, au détriment des actionnaires qui ont vendu sans le savoir les actions et les ADS de JA Solar à des valeurs substantiellement déflatées au cours de la période visée par le recours collectif dans le cadre du stratagème.

Mars 2019 : Le 19 février 2019, avec l'autorisation d'Altimeo Asset Management (Altimeo AM), Pomerantz a déposé une requête auprès du tribunal de district des États-Unis, district sud de New York, pour la désignation d'Altimeo AM en tant que demandeur principal dans un litige contre JA Solar Holdings Co. Ltd. et Baofang Jin, son PDG ("les défendeurs").

Avril 2019 : Le 7 mars 2019, Altimeo AM a été nommé demandeur principal dans le litige pour fraude en valeurs mobilières contre JA Solar Holdings Co., Ltd. devant le tribunal de district des États-Unis, district sud de New York.

Octobre 2019 : Le 13 septembre 2019, la Cour a tenu une audience sur la demande des défendeurs de déposer une requête en irrecevabilité et a ordonné aux parties de tenter la médiation. La médiation est prévue pour le 13 janvier 2020 à Los Angeles, en Californie.

Février 2020: La médiation n'a pas abouti à un règlement, donc l'affaire se poursuit. Le 4 février 2020, la Cour a inscrit le calendrier proposé par les parties pour l'information sur la requête en rejet du défendeur et notre requête en signification alternative afin que nous puissions signifier la plainte aux défendeurs individuels situés en Chine. Le défendeur JA Solar doit déposer sa requête en irrecevabilité le 28 février 2020, nous devons nous opposer à cette requête le 17 avril 2020 et le défendeur doit déposer sa réplique à l'appui de sa requête le 18 mai 2020. Le 5 février 2020, nous avons déposé une lettre préalable à la motion demandant l'autorisation de demander une communication préalable limitée avant la décision sur la prochaine motion de rejet concernant l'emplacement des actifs de JA Solar et la responsabilité des parties liées pour la responsabilité potentielle de la société dans ce litige. Le 10 février 2020, les défendeurs ont déposé une lettre s'opposant à cette demande. Le 10 février 2020, nous avons déposé une requête demandant à la Cour de nous autoriser à signifier les défendeurs individuels par d'autres moyens, car nous n'avons pas été en mesure de les signifier par le biais de la Convention de La Haye. Le défendeur doit s'opposer à cette requête le 25 février 2020 et nous devons déposer notre réplique à l'appui de la requête le 3 mars 2020. Le 25 février 2020, en réponse à notre requête demandant à la Cour de nous autoriser à signifier les défendeurs individuels par d'autres moyens, le défendeur Jin a accepté la signification de la plainte et nous avons convenu de continuer à essayer de signifier le défendeur Jia par le biais de la Convention de La Haye. La Cour a fait droit à cette proposition le 27 février 2020. Les défendeurs JA Solar et Jin ont déposé leur requête en irrecevabilité le 28 février 2020. Nous devons nous opposer à cette requête le 17 avril 2020, et le défendeur doit déposer sa réponse à l'appui de sa requête le 18 mai 2020. La requête des défendeurs en rejet du mémoire sera jointe au courriel transmettant ce rapport à titre de référence.

Mars 2020 : Les défendeurs JA Solar et Jin ont déposé leur requête en irrecevabilité le 28 février 2020. Nous devons nous opposer à cette motion le 17 avril 2020. Avec notre opposition, nous prévoyons de déposer une lettre demandant l'autorisation de déposer une requête en radiation des allégations que les défendeurs font dans leur motion qui sont en dehors de la plainte. Les défendeurs doivent déposer leur réplique à l'appui de leur requête le 18 mai 2020.

Mai 2020 : Les défendeurs JA Solar et Jin ont déposé leur requête en irrecevabilité le 28 février 2020. Le 17 avril 2020, nous avons déposé notre opposition à cette requête et une lettre demandant l'autorisation de déposer une requête en radiation des allégations que les défendeurs font dans leur requête et qui ne sont pas liées à la plainte. Les défendeurs ont répondu à cette lettre le 22 avril 2020. Le 18 mai 2020, les défendeurs ont déposé leur réplique à l'appui de leur requête.

Août 2020 : Le 18 août 2020, les défendeurs ont déposé une lettre notifiant à la Cour la décision Qihoo faisant droit à la requête en irrecevabilité dans cette affaire. Nous avons déposé une réponse à cette lettre le 21 août 2020.
Le 8 septembre 2020, l'avocat de la défense nous a informés que l'accusé Jia avait été signifié avec succès en vertu de la Convention de La Haye. Nous sommes en train de négocier une stipulation d'horaire pour Jia.

Octobre 2020 : Le 8 septembre 2020, l'avocat de la défense nous a informés que l'accusé Jia avait été signifié avec succès en vertu de la Convention de La Haye. Le 8 octobre 2020, Jia a déposé une déclaration se joignant à la requête en irrecevabilité en instance des autres défendeurs. Le 12 octobre 2020, nous avons déposé une lettre informant la Cour que, puisque Jia s'est simplement jointe à la requête en rejet des autres défendeurs, la Cour devrait rejeter toutes les requêtes des défendeurs pour les mêmes raisons. Le 16 octobre 2020, les défendeurs ont déposé une lettre concernant l'application de la décision de la Cour du 30 septembre 2020 dans l'affaire Shanda rejetant la requête en réexamen du demandeur. Le 21 octobre 2020, nous avons déposé une lettre en réponse. Le 26 octobre 2020, les défendeurs ont déposé une lettre en réponse à notre lettre. Le 10 novembre 2020, nous avons déposé une lettre notifiant au tribunal que le défendeur Jin a été arrêté en Chine.

Novembre 2020 : Les défendeurs ont répondu à cette lettre le 13 novembre 2020. Le 30 novembre 2020, la Cour a accueilli la requête en irrecevabilité des défendeurs. Nous prévoyons de faire appel de cette décision. L'acte d'appel doit être déposé le 30 décembre 2020. Un calendrier d'information sera ensuite établi pour l'appel.

Décembre 2020 : Nous avons déposé notre avis d'appel le 29 décembre 2020.

Mars 2021 : Nous avons déposé notre mémoire d'ouverture en appel le 19 mars 2021. Les défendeurs doivent déposer leur mémoire d'opposition en appel le 18 juin 2021.

Mai 2021 : Le 14 avril 2021, nous avons déposé une lettre demandant à la Cour de nous autoriser à déposer une requête visant à soulever des preuves nouvellement découvertes du plan de réinscription de JA Solar. Le 16 avril 2021, les défendeurs ont déposé une lettre en réponse. La Cour nous a permis de présenter cette requête. Nous avons déposé notre mémoire d'ouverture pour cette requête le 7 mai 2021, les défendeurs doivent déposer leur mémoire d'opposition le 21 mai 2021, et nous avons déposé notre réplique à l'appui de notre requête le 28 mai 2021.

Octobre 2021 : Le 15 octobre 2021, le tribunal de district a fait droit à notre requête, statuant que « les preuves nouvellement découvertes soulèvent une question substantielle que cette Cour devrait examiner avant que la cour d'appel ne se prononce sur le bien-fondé du rejet de cette action pour défaut de déclaration ». Le 18 octobre 2021, nous avons ensuite déposé une requête d'urgence pour que la cour d'appel renvoie l'affaire devant le tribunal de district et que le juge de l'affaire Qihoo soit récusé de l'appel, avant d'entendre les plaidoiries sur l'appel. Les défendeurs ont répondu à cette requête le 19 octobre 2021, et nous avons déposé une réplique le 20 octobre 2021. Bien que la Cour d'appel ait refusé les mesures d'urgence et ait procédé aux plaidoiries, elle s'est rangée à notre avis à la suite des plaidoiries et a renvoyé l'affaire devant le tribunal de district pour qu'il examine les preuves nouvellement découvertes. Nous avons ensuite déposé une lettre le 25 octobre 2021 demandant au tribunal de district de nous autoriser à déposer une requête en modification de la plainte pour tenir compte des preuves nouvellement découvertes. Les défendeurs ont répondu à cette lettre le 28 octobre 2021, et nous avons répondu à la lettre des défendeurs le 29 octobre 2021.

Autres notes aux états financiers

10 - Événements significatifs au cours de l'exercice

Novembre 2021 : Le 30 novembre 2021, nous avons déposé un avis d'autorité supplémentaire notifiant à la Cour la décision dans l'appel Qihoo. Le 3 décembre 2021, les défendeurs ont déposé une réponse.

Août 2022 : Le 20 septembre 2022, nous avons organisé une médiation, mais les deux parties n'ont pas été en mesure de parvenir à un accord. Le 25 août 2022, la Cour a accueilli notre requête en dispense de jugement sur la base des preuves nouvellement découvertes, nous permettant de déposer une requête en autorisation de modifier la plainte. Nous déposons cette requête le 23 septembre 2022. Le 2 septembre 2022, les défendeurs ont déposé un avis d'appel de la décision de la Cour du 25 août 2022 faisant droit à notre requête en dispense de jugement.

Septembre 2022 : La Cour d'appel a demandé aux parties de soumettre des mémoires par lettre sur la compétence de la Cour à l'égard de cet appel.

Octobre 2022 : Le 4 novembre 2022, Pomerantz a convenu en principe avec les défendeurs de régler l'affaire pour 21 millions de dollars.

Novembre 2022 : La liste des conditions du règlement a été entièrement exécutée le 6 décembre 2022.

Décembre 2022 : L'entente de règlement et d'autres documents à l'appui de l'approbation préliminaire du règlement ont été déposés auprès de la Cour le 23 janvier 2023.

Mars 2023 : Le 4 avril 2023, la Cour a accordé l'approbation préliminaire du règlement et a fixé l'audience d'approbation finale au 13 juillet 2023.

Mai 2023 : Le 8 juin 2023, nous avons déposé les requêtes pour l'approbation finale du règlement et pour les honoraires d'avocats, les frais et les indemnités compensatoires des plaignants principaux.

Juin 2023 : Le 6 juillet 2023, nous avons déposé notre réplique à l'appui du règlement et de notre requête pour les honoraires d'avocat, les frais et les indemnités compensatoires des principaux plaignants. Ce dépôt est joint à titre de référence. L'audience finale de règlement de l'approbation est prévue pour le 13 juillet 2023.

Juillet 2023 : Le 13 juillet 2023, la Cour a accordé l'approbation finale au règlement de 21 millions de dollars et à notre demande d'honoraires d'avocats, de frais et d'indemnités compensatoires pour les principaux plaignants.

Août 2023 : Les réclamations de règlement sont traitées par l'administrateur des réclamations. La Cour a accordé à Altimeo Asset Management 60 000 $ à titre de demande d'indemnisation du demandeur principal. Un total de 681 627,86 $ a été recouvré dans le cadre du règlement à la suite des réclamations déposées.

Avril 2024 : Réception des fonds recouvrés pour un montant de 681 627,86 $ sur le compte de MW Optimum le 26 avril 2024.

Les rapports mensuels PomTrack® produits par le Cabinet Pomerantz sont disponibles sur simple demande.

Impacts financiers :

Libellé	**Montant**
Montant total octroyé au compartiment MW OPTIMUM & avocats	852 034.825 $
Honoraires avocats (20%)	*170 406.965 $*
Montant brut reçu par le compartiment MW OPTIMUM	681 627.860 $
Honoraires Conseil (Altimeo Participations) 7.5% HT	*63 902.62 $*
Honoraires Conseil (CPC Participations) 7.5% HT	*63 902.62 $*
TVA sur Honoraires de conseil (17%)	*21 726.88 $*
Montant net reçu par le compartiment MW OPTIMUM	532 095.75 $

11 - Evénements post-clôture

Mise à jour des KID au 31 décembre 2024.

Poursuivant la résolution circulaire du 31 décembre 2024 il a été décidé du lancement du compartiment « MW obligation Horizon 5 ans » courant 2025.

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

Rémunération 2024

La société de gestion MW Gestion SA a mis en place une politique de rémunération, en date du 20 mars 2017, conforme aux dispositions de la Directive 2014/91/UE et compatible avec une gestion saine et efficace des risques, sans encourager une prise de risque incompatible avec les profils de risque et les statuts de la SICAV qu'elle gère.

Les détails de la politique de rémunération ainsi que la description de la manière dont les rémunérations
et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages sont disponibles sur le site internet www.mwgestion.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement et sur demande aux actionnaires de la Société à son siège social.

Pour l'exercice financier 2024, le montant total des rémunérations versé à ses salariés s'élève à EUR 895.496.

Ce montant est réparti comme suit :

DEPARTEMENT	NOMBRE D'EMPLOYE	REMUNERATION FIXE	REMUNERATION VARIABLE
Direction, Gestion, Contrôle	9	629.767	0
Autres	8	265.729	0
Tous	17	895.496	0

Informations supplémentaires non auditées

Méthode de détermination du risque global

Tous les compartiments de la Société utilisent l'approche par les engagements afin de contrôler et mesurer le risque global.

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à SFTR *(Securities Financing Transactions Regulation)*

La SICAV n'a utilisé aucun instrument financier faisant partie du périmètre d'application du règlement SFTR 2015/2365 au cours de l'année 2024.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : **MW OBLIGATIONS INTERNATIONALES**
Identifiant de l'entité juridique : **894500SE2FEZNJBKB387**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

L'**investissement durable** est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif environnemental : ___%**	☐ Il a **favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** ainsi que la mise en place d'un système de **gestion des risques**. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE
	☐ avec un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif social : ___%**	☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.

Les indicateurs de durabilité mesurent la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit et expliquées dans l'information précontractuelles ont été les suivants :

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques La stratégie d'investissement responsable répond à un engagement général visant à intégrer des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. Plus particulièrement, la politique du Compartiment a visé à sélectionner les investissements au regard de 2 critères principaux, consistant à appliquer :
- une méthode systématique d'exclusion, et
- une évaluation du risque ESG

Depuis l'application de la politique de gestion extra-financière du portefeuille (25 mai 2024), la politique ESG a été appliquée dans son intégralité, sur l'ensemble de la période.

- ***Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?***

Taux de couverture de l'analyse extra-financière :

MWOI	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
juin-24	93	55,50%	50%
sept-24	93	54,80%	50%
déc-24	94	55,30%	50%

Les performances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur lesquelles s'appuient la sélection des investissements est la suivante :

Indicateurs quantitatifs : politique d'exclusion normatives et sectorielles :

MWOI	*Sur le périmètre couvert, respect des exclusions*					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
juin-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
sept-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs qualitatifs : notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres :

MWOI	*Sur le périmètre couvert*		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse niveau 5
juin-24	34	18	0
sept-24	34	18	0
déc-24	33	17	0

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

La mise en oeuvre de la politique extra-financière dans le compartiment a débuté le 25 mai 2024. Il n'existe pas de comparaison avec les excercices précédents.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Les principales incidences négatives sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31/12/2024.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements au 31/12/2024 sont les suivants :

PRINCIPALES POSITIONS EN PORTEFEUILLE				
%	Libellé	Devise	Pays	Secteur
3,70%	FINNISH-RFGB 2,875% 2029	EUR	FI	Etat
3,59%	HELLENI-GGB 1,875% 2026	EUR	GR	Etat
3,57%	PORTUGU-PGB 2,125% 2028	EUR	PT	Etat
3,54%	BTPS-BTPS 2% 2028	EUR	IT	Etat
3,47%	SPANISH-SPGB 1,95% 2030	EUR	ES	Etat
3,26%	EUROPEA-EU 0% 2028	EUR	SNAT	Etat

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?

Quelle était la répartition des actifs

Au 31/12/2024 :

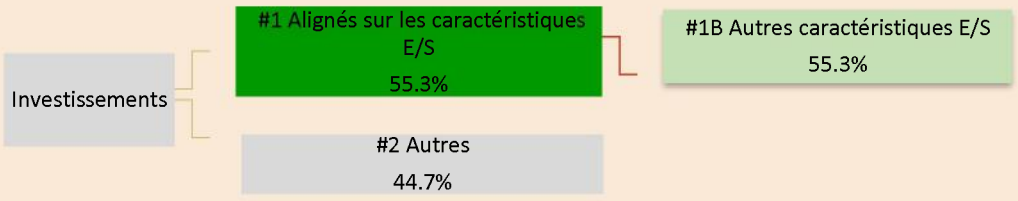

#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

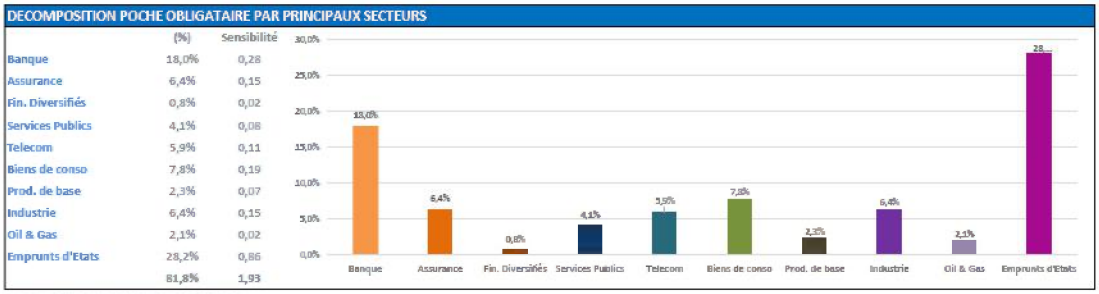

DECOMPOSITION POCHE OBLIGATAIRE PAR PRINCIPAUX SECTEURS

	(%)	Sensibilité
Banque	18,0%	0,28
Assurance	6,4%	0,15
Fin. Diversifiés	0,8%	0,02
Services Publics	4,1%	0,08
Telecom	5,9%	0,11
Biens de conso	7,8%	0,19
Prod. de base	2,3%	0,07
Industrie	6,4%	0,15
Oil & Gas	2,1%	0,02
Emprunts d'Etats	28,2%	0,86
	81,8%	1,93

Hors contribution des futures sur obligations

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **le chiffre d'affaires** reflétant la part des revenus provenant des activités vertes des entreprises investies.
- **les dépenses d'investissement** (CapEx) qui montrent les investissements verts réalisés par les entreprises bénéficiaires, par exemple pour une transition vers une économie verte.
- **les dépenses opérationnelles** (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des entreprises investies.

Pas d'investissement réalisé dnas des investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?[1]**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile Dans ☐ l'énergie nucléaire

☒ Non

- ***Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Le Compartiment ne s'est pas donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories.
Part des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0%
Part des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0%

- ***Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

N/A.

Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

N/A.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

Quelle était la part des investissements socialement durables ?

N/A.

Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent :

- Les titres non couverts par l'analyse ESG du prestataire *Sustainalytics* ;
- Les titres souverains ;
- Les liquidités ;
- Les dérivés (lorsque le sous-jacent n'est pas un émetteur couvert par l'analyse ESG de *Sustainalytics*).

Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Du 25/05/2024 (date de passage du produit à l'article 8 deu Règlement SFDR) au 31/12/2024, les principales actions entreprises ont été la mise en oeuvre du process de gestion extra-financière et l'application de la Charte ESG de MW Gestion.

La méthodologie appliquée a permis de prendre en compte les filtres extra-financiers et le niveau de risque ESG des titres en portefeuille. Le gérant continuera sur l'exercice suivant l'application de ces critères d'investissement extra-financier, préalablement à la selection basée sur l'analyse purement financière.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A. Aucun indice de référence

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : **MW ACTIONS EUROPE**
Identifiant de l'entité juridique : **894500SAU0VV8XE3KF38**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

L'**investissement durable** est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif environnemental : ___%**	☐ Il a **favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** ainsi que la mise en place d'un système de **gestion des risques**. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE
	☐ avec un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif social : ___%**	☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.

Les indicateurs de durabilité mesurent la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit et expliquées dans l'information précontractuelles ont été les suivants :

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques La stratégie d'investissement responsable répond à un engagement général visant à intégrer des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. Plus particulièrement, la politique du Compartiment a visé à sélectionner les investissements au regard de 2 critères principaux, consistant à appliquer :
- une méthode systématique d'exclusion, et
- une évaluation du risque ESG

Depuis l'application de la politique de gestion extra-financière du portefeuille (25 mai 2024), la politique ESG a été appliquée dans son intégralité, sur l'ensemble de la période.

- ***Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?***

Taux de couverture de l'analyse extra-financière :

MWAE	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
juin-24	39	99,50%	65%
sept-24	41	97%	65%
déc-24	39	97,60%	65%

Les performances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur lesquelles s'appuient la sélection des investissements est la suivante :

Indicateurs quantitatifs : politique d'exclusion normatives et sectorielles :

MWAE	*Sur le périmètre couvert, respect des exclusions*					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
juin-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
sept-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs qualitatifs : notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres :

MWAE	*Sur le périmètre couvert*		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
juin-24	31,3	14,9	0
sept-24	30,8	18,1	0
déc-24	29,1	15,5	0

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

La mise en oeuvre de la politique extra-financière dans le compartiment a débuté le 25 mai 2024. Il n'existe pas de comparaison avec les excercices précédents.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Les principales incidences négatives sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31/12/2024.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements au 31/12/2024 sont les suivants :

PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS EN PORTEFEUILLE				
Libellé	%	Devise	Pays	Secteur
ASML Holding NV	6,20%	EUR	Pays-Bas	Technologies de l'information
Ferrari NV	5,83%	EUR	Italie	Consommation discrétionnaire
ASM International NV	5,79%	EUR	Pays-Bas	Technologies de l'information
Wolters Kluwer NV	5,31%	EUR	Pays-Bas	Télécommunications
SAP SE	4,45%	EUR	Allemagne	Technologies de l'information

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?

- ***Quelle était la répartition des actifs***

Au 31/12/2024 :

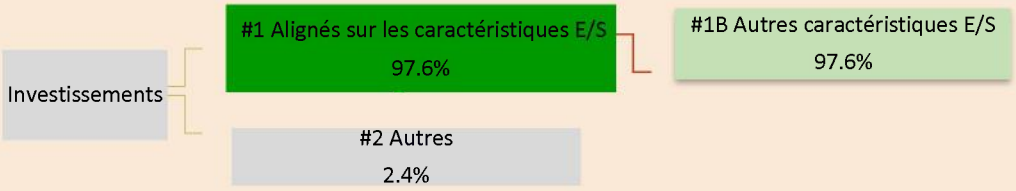

#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

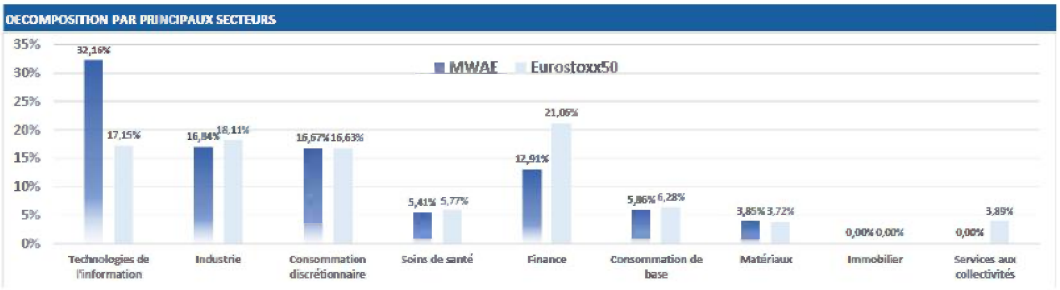

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **le chiffre d'affaires** reflétant la part des revenus provenant des activités vertes des entreprises investies.
- **les dépenses d'investissement** (CapEx) qui montrent les investissements verts réalisés par les entreprises bénéficiaires, par exemple pour une transition vers une économie verte.
- **les dépenses opérationnelles** (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des entreprises investies.

Pas d'investissement réalisé dans des investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?[1]

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile Dans ☐ l'énergie nucléaire

☒ Non

Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment ne s'est pas donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories.
Part des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0%
Part des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0%

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?

N/A.

Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

N/A.

Quelle était la part des investissements socialement durables ?

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

N/A.

Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent :
- Les titres non couverts par l'analyse ESG du prestataire *Sustainalytics* ;
- Les liquidités ;
- Les dérivés (lorsque le sous-jacent n'est pas un émetteur couvert par l'analyse ESG de *Sustainalytics*).

Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Du 25/05/2024 (date de passage du produit à l'article 8 du Règlement SFDR) au 31/12/2024, les principales actions entreprises ont été la mise en oeuvre du process de gestion extra-financière et l'application de la Charte ESG de MW Gestion.

La méthodologie appliquée a permis de prendre en compte les filtres extra-financiers et le niveau de risque ESG des titres en portefeuille. Le gérant continuera sur l'exercice suivant l'application de ces critères d'investissement extra-financier, préalablement à la selection basée sur l'analyse purement financière.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A. Aucun indice de référence

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : **MW PATRIMOINE**
Identifiant de l'entité juridique : **894500SAOHC3LY27WV03**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

L'**investissement durable** est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif environnemental : ___%**	☐ Il a **favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** ainsi que la mise en place d'un système de **gestion des risques**. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE
	☐ avec un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif social : ___%**	☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.

Les indicateurs de durabilité mesurent la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit et expliquées dans l'information précontractuelles ont été les suivants :

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques La stratégie d'investissement responsable répond à un engagement général visant à intégrer des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. Plus particulièrement, la politique du Compartiment a visé à sélectionner les investissements au regard de 2 critères principaux, consistant à appliquer :
- une méthode systématique d'exclusion, et
- une évaluation du risque ESG

Depuis l'application de la politique de gestion extra-financière du portefeuille (25 mai 2024), la politique ESG a été appliquée dans son intégralité, sur l'ensemble de la période.

- ***Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?***

Taux de couverture de l'analyse extra-financière :

MWPAT	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
juin-24	81	63,90%	50%
sept-24	67	79,70%	50%
déc-24	65	82,40%	50%

Les performances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur lesquelles s'appuient la sélection des investissements est la suivante :

Indicateurs quantitatifs : politique d'exclusion normatives et sectorielles :

MWPAT	*Sur le périmètre couvert, respect des exclusions*					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
juin-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
sept-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs qualitatifs : notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres :

MWPAT	*Sur le périmètre couvert*		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
juin-24	32	18	0
sept-24	30	16	0
déc-24	30	17	0

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

La mise en oeuvre de la politique extra-financière dans le compartiment a débuté le 25 mai 2024. Il n'existe pas de comparaison avec les excercices précédents.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Les principales incidences négatives sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31/12/2024.

Les principaux investissements au 31/12/2024 sont les suivants :

PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS				
	%	Devise	Pays	Secteur
Unilever PLC	1,99%	EUR	Pays-Bas	Consommation non cyclic
Air Liquide SA	1,98%	EUR	France	Matériaux
Alphabet Inc	1,96%	USD	Etats Unis	Télécommunications
Nestle SA	1,74%	CHF	Suisse	Consommation non cyclic
Thales SA	1,74%	EUR	France	Industrie

PRINCIPALES POSITIONS OBLIGATAIRES				
	%	Devise	Pays	Secteur
SPANISH-SPGB 1,95% 2030	7,48%	EUR	ES	ETAT
BTPS-BTPS 5% 2025	3,93%	EUR	IT	ETAT
PORTUGU-PGB 2,125% 2028	3,85%	EUR	PT	ETAT
GENERAL-ASSGEN 5,5% 2047	1,23%	EUR	IT	ASSUR
MER-BEN-MBGGR 3% 2027	1,19%	EUR	DE	ASSUR

Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?

Quelle était la répartition des actifs

- **le chiffre d'affaires** reflétant la part des revenus provenant des activités vertes des entreprises investies.
- **les dépenses d'investissement** (CapEx) qui montrent les investissements verts réalisés par les entreprises bénéficiaires, par exemple pour une transition vers une économie verte.
- **les dépenses opérationnelles** (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des entreprises investies.

Au 31/12/2024 :

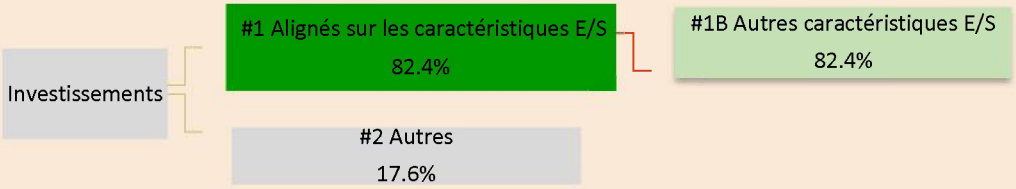

#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DECOMPOSITION POCHE ACTION PAR PRINCIPAUX SECTEURS			
	% de l'actif	% Poche actions	Contribution
Consommation non cyclic	7,0%	26,5%	-0,06%
Industrie	6,5%	24,4%	0,05%
Matériaux	5,0%	18,7%	0,04%
Technologies de l'informa	4,5%	16,9%	0,11%
Télécommunications	2,0%	7,4%	0,03%

DECOMPOSITION POCHE OBLIGATAIRE PAR PRINCIPAUX SECTEURS		
	% de l'actif	Contrib. en sensibilité
Emprunt d'Etat	15,3%	0,53
Banque et Assurance	28,4%	0,49
Serv. Publiq & Telecom	5,5%	0,13
Biens de consommation	7,9%	0,18
Industrie, Prod. Base & Oil	6,0%	0,17

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pas d'investissement réalisé dans des investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?[1]

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile Dans ☐ l'énergie nucléaire

☒ Non

Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment ne s'est pas donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories.
Part des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0%
Part des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0%

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?

N/A.

Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

N/A.

Quelle était la part des investissements socialement durables ?

N/A.

Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent :
- Les titres non couverts par l'analyse ESG du prestataire *Sustainalytics* ;
- Les liquidités ;
- Les dérivés (lorsque le sous-jacent n'est pas un émetteur couvert par l'analyse ESG de *Sustainalytics*).

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Du 25/05/2024 (date de passage du produit à l'article 8 du Règlement SFDR) au 31/12/2024, les principales actions entreprises ont été la mise en oeuvre du process de gestion extra-financière et l'application de la Charte ESG de MW Gestion.

La méthodologie appliquée a permis de prendre en compte les filtres extra-financiers et le niveau de risque ESG des titres en portefeuille. Le gérant continuera sur l'exercice suivant l'application de ces critères d'investissement extra-financier, préalablement à la selection basée sur l'analyse purement financière.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A. Aucun indice de référence

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : **MW MULTI-CAPS EUROPE**
Identifiant de l'entité juridique : **894500ELYS7CTI4I3316**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

L'**investissement durable** est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif environnemental : ___%**	☐ Il a **favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** ainsi que la mise en place d'un système de **gestion des risques**. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE
	☐ avec un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif social : ___%**	☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.

Les indicateurs de durabilité mesurent la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit et expliquées dans l'information précontractuelles ont été les suivants :

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques La stratégie d'investissement responsable répond à un engagement général visant à intégrer des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. Plus particulièrement, la politique du Compartiment a visé à sélectionner les investissements au regard de 2 critères principaux, consistant à appliquer :
- une méthode systématique d'exclusion, et
- une évaluation du risque ESG

Depuis l'application de la politique de gestion extra-financière du portefeuille (25 mai 2024), la politique ESG a été appliquée dans son intégralité, sur l'ensemble de la période.

- ***Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?***

Taux de couverture de l'analyse extra-financière :

MWMCE	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
juin-24	39	99,30%	65%
sept-24	36	99%	65%
déc-24	39	98,90%	65%

Les performances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur lesquelles s'appuient la sélection des investissements est la suivante :

Indicateurs quantitatifs : politique d'exclusion normatives et sectorielles :

MWMCE	*Sur le périmètre couvert, respect des exclusions*					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
juin-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
sept-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs qualitatifs : notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres :

MWMCE	*Sur le périmètre couvert*		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
juin-24	35	16,4	0
sept-24	35	20,9	0
déc-24	35	22,2	0

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

La mise en oeuvre de la politique extra-financière dans le compartiment a débuté le 25 mai 2024. Il n'existe pas de comparaison avec les excercices précédents.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Les principales incidences négatives sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31/12/2024.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements au 31/12/2024 sont les suivants :

PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS EN PORTEFEUILLE				
Libellé	%	Devise	Pays	Secteur
Brunello Cucinelli SpA	6,11%	EUR	Italie	Consommation discrétionnaire
SOL SpA	5,98%	EUR	Italie	Matériaux
Hannover Rueck SE	5,85%	EUR	Allemagne	Finance
Lotus Bakeries NV	5,84%	EUR	Belgique	Consommation de base
Hermès International	5,68%	EUR	France	Consommation discrétionnaire

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?

- ***Quelle était la répartition des actifs***

Au 31/12/2024 :

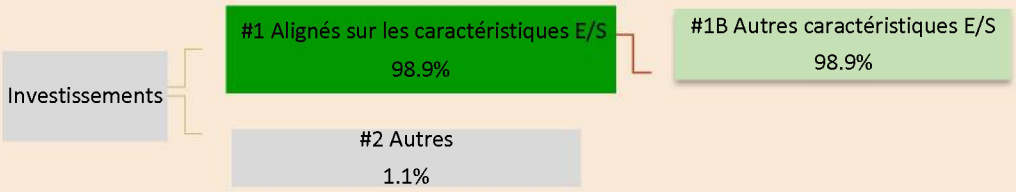

#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

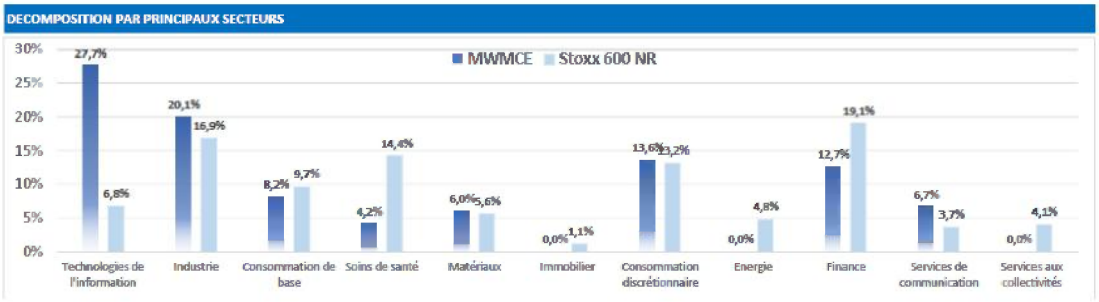

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pas d'investissement réalisé dans des investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **le chiffre d'affaires** reflétant la part des revenus provenant des activités vertes des entreprises investies.
- **les dépenses d'investissement** (CapEx) qui montrent les investissements verts réalisés par les entreprises bénéficiaires, par exemple pour une transition vers une économie verte.
- **les dépenses opérationnelles** (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des entreprises investies.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?[1]

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile Dans ☐ l'énergie nucléaire

☒ Non

Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment ne s'est pas donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories.
Part des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0%
Part des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0%

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?

N/A.

Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

N/A.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

Quelle était la part des investissements socialement durables ?

N/A.

Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent :

- Les titres non couverts par l'analyse ESG du prestataire *Sustainalytics* ;
- Les liquidités ;
- Les dérivés (lorsque le sous-jacent n'est pas un émetteur couvert par l'analyse ESG de *Sustainalytics*).

Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Du 25/05/2024 (date de passage du produit à l'article 8 du Règlement SFDR) au 31/12/2024, les principales actions entreprises ont été la mise en oeuvre du process de gestion extra-financière et l'application de la Charte ESG de MW Gestion.

La méthodologie appliquée a permis de prendre en compte les filtres extra-financiers et le niveau de risque ESG des titres en portefeuille. Le gérant continuera sur l'exercice suivant l'application de ces critères d'investissement extra-financier, préalablement à la selection basée sur l'analyse purement financière.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A. Aucun indice de référence

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : **MW ACTIONS GLOBAL**
Identifiant de l'entité juridique : **8945005AAZ5P62RNNW22**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

L'**investissement durable** est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif environnemental : ___%**	☐ Il a **favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** ainsi que la mise en place d'un système de **gestion des risques**. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE
	☐ avec un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif social : ___%**	☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.

Les indicateurs de durabilité mesurent la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit et expliquées dans l'information précontractuelles ont été les suivants :

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques La stratégie d'investissement responsable répond à un engagement général visant à intégrer des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. Plus particulièrement, la politique du Compartiment a visé à sélectionner les investissements au regard de 2 critères principaux, consistant à appliquer :
- une méthode systématique d'exclusion, et
- une évaluation du risque ESG

Depuis l'application de la politique de gestion extra-financière du portefeuille (25 mai 2024), la politique ESG a été appliquée dans son intégralité, sur l'ensemble de la période.

- ***Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?***

Taux de couverture de l'analyse extra-financière :

MWAG	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
juin-24	49	94,00%	65%
sept-24	52	97,80%	65%
déc-24	51	95,80%	65%

Les performances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur lesquelles s'appuient la sélection des investissements est la suivante :

Indicateurs quantitatifs : politique d'exclusion normatives et sectorielles :

MWAG	*Sur le périmètre couvert, respect des exclusions*					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
juin-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
sept-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs qualitatifs : notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres :

MWAG	*Sur le périmètre couvert*		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
juin-24	38,4	18,4	0
sept-24	38,4	25,2	0
déc-24	38,4	25,6	0

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

  La mise en oeuvre de la politique extra-financière dans le compartiment a débuté le 25 mai 2024. Il n'existe pas de comparaison avec les excercices précédents.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

  Le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Les principales incidences négatives sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31/12/2024.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements au 31/12/2024 sont les suivants :

PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS EN PORTEFEUILLE				
Libellé	%	Devise	Pays	Secteur
Pfizer Inc	3,96%	USD	Etats Unis	Consommation non cyclique
Alibaba Group Holding Ltd	3,68%	USD	Chine	Télécommunications
Fifth Third Bancorp	3,65%	USD	Etats Unis	Finance
Schlumberger NV	3,50%	USD	Etats Unis	Energie
Verizon Communications Inc	3,39%	USD	Etats Unis	Télécommunications

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?

- ***Quelle était la répartition des actifs***

Au 31/12/2024 :

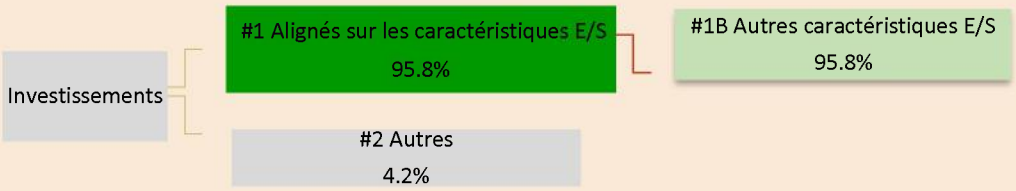

#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

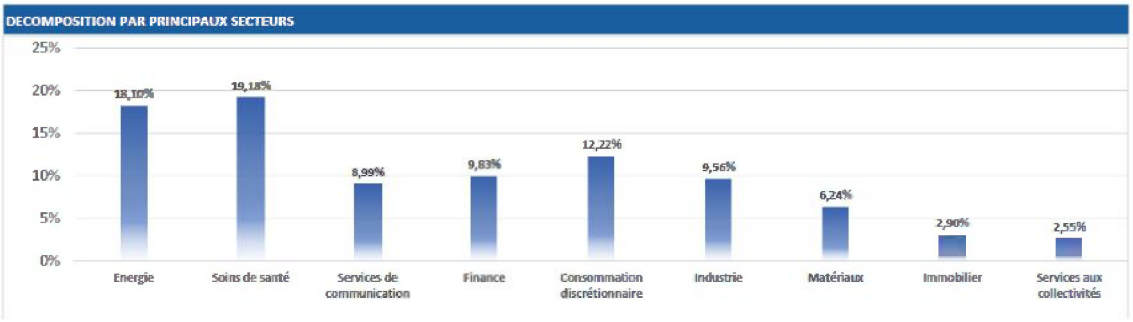

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **le chiffre d'affaires** reflétant la part des revenus provenant des activités vertes des entreprises investies.
- **les dépenses d'investissement** (CapEx) qui montrent les investissements verts réalisés par les entreprises bénéficiaires, par exemple pour une transition vers une économie verte.
- **les dépenses opérationnelles** (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des entreprises investies.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pas d'investissement réalisé dans des investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?[1]

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile Dans ☐ l'énergie nucléaire

☒ Non

Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment ne s'est pas donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories.
Part des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0%
Part des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0%

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?

N/A.

Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

N/A.

Quelle était la part des investissements socialement durables ?

N/A.

Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent :
- Les titres non couverts par l'analyse ESG du prestataire *Sustainalytics* ;
- Les liquidités ;
- Les dérivés (lorsque le sous-jacent n'est pas un émetteur couvert par l'analyse ESG de *Sustainalytics*).

Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Du 25/05/2024 (date de passage du produit à l'article 8 du Règlement SFDR) au 31/12/2024, les principales actions entreprises ont été la mise en oeuvre du process de gestion extra-financière et l'application de la Charte ESG de MW Gestion.

La méthodologie appliquée a permis de prendre en compte les filtres extra-financiers et le niveau de risque ESG des titres en portefeuille. Le gérant continuera sur l'exercice suivant l'application de ces critères d'investissement extra-financier, préalablement à la selection basée sur l'analyse purement financière.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A. Aucun indice de référence